

SOUDAN

Émeutes à Khartoum
après la mort
de John Garang

Page B 5



J.O. À MONTRÉAL?

Montréal est encore loin
de la flamme

Page A 2

www.ledavoir.com

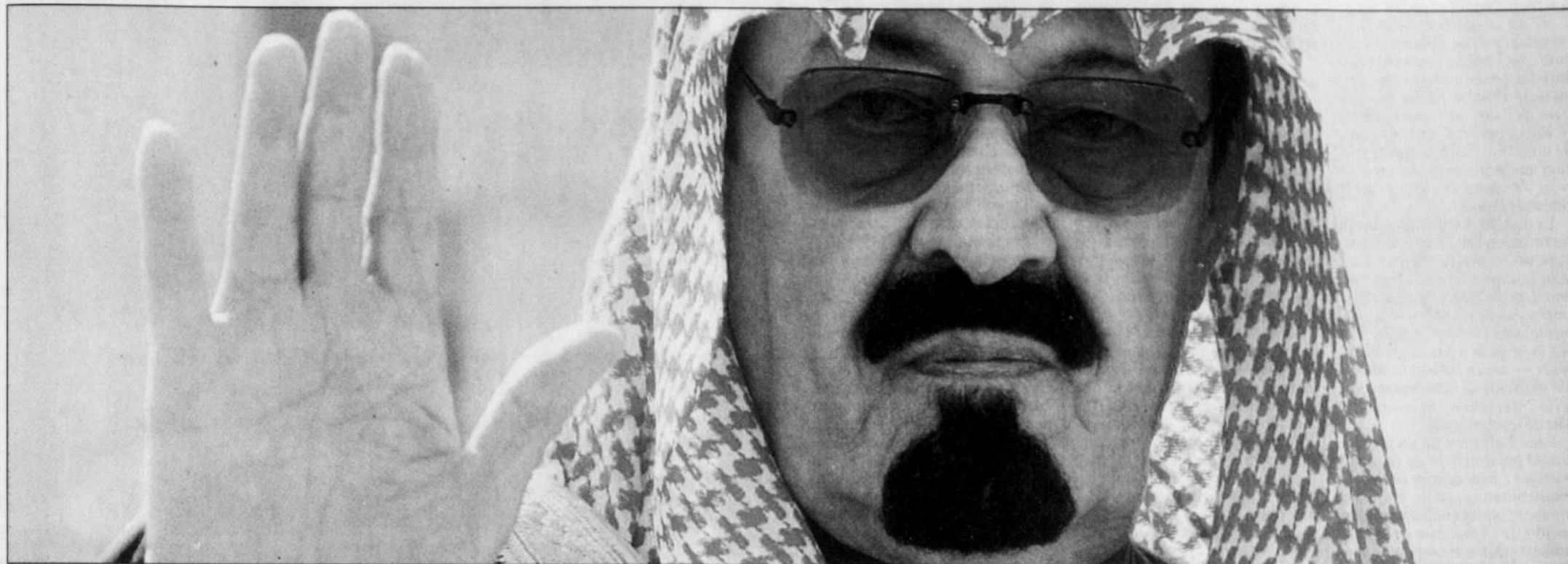
LE DEVOIR

VOL. XCVI N° 172

LE MARDI 2 AOÛT 2005

87c + TAXES = 1\$

Le roi Fahd est mort, vive le roi Abdallah



ZAINAL ABD HALIM REUTERS

APRÈS 23 ANS DE RÈGNE, le roi Fahd d'Arabie Saoudite, dirigeant du premier producteur mondial de pétrole et proche allié des États-Unis, est décédé hier à l'âge de 84 ans, à la suite d'une longue maladie. Son demi-frère, le prince héritier Abdallah ben Abdel Aziz (notre photo), plus jeune que lui de seulement deux ans et qui dirigeait de facto le royaume depuis 1995, lui a succédé sur-le-champ alors que le puissant ministre de la Défense, Sultan ben Abdel Aziz, 77 ans, a été désigné prince héritier de ce royaume ultra conservateur. Les dirigeants arabes ont salué sa mémoire et la plupart des capitales ont décrété des deuils de plusieurs jours. Voir nos informations en page B 5 et l'éditorial de Serge Truffaut en page A 6.

Bush impose Bolton à l'ONU

Le président profite des vacances du Sénat pour nommer par décret le controversé diplomate ambassadeur aux Nations unies



JONATHAN ERNST REUTERS

Grand pourfendeur de l'institution onusienne, John Bolton a promis hier de travailler à une ONU «plus forte».

STEVE HOLLAND

Washington — George Bush a officialisé hier matin, sans l'aval du Sénat, la nomination de John Bolton au poste d'ambassadeur des États-Unis à l'ONU, lors d'une cérémonie officielle à la Maison-Blanche.

«Ce poste est trop important pour le laisser vacant plus longtemps, spécialement en temps de guerre et en plein débat sur la réforme de l'ONU. Alors aujourd'hui j'ai utilisé mon autorité constitutionnelle pour nommer John Bolton ambassadeur de l'Amérique aux Nations unies», a déclaré Bush depuis le salon Roosevelt de la Maison-Blanche, John Bolton et la secrétaire d'Etat Condoleezza Rice à ses côtés.

Le président des États-Unis n'avait pu obtenir du Sénat qu'il confirme son candidat au poste d'ambassadeur permanent des États-Unis au siège des Nations unies, qu'il a désigné le 7 mars dernier.

Mais la session au Congrès s'est achevée cette fin de semaine pour un mois de vacances parlementaires. Dès lors, la Maison-Blanche avait la possibilité de procéder à un «recess appointment», autrement dit d'officialiser Bolton dans ses fonctions en court-circuitant le Sénat, profitant d'un vide législatif.

«Le Sénat des États-Unis a mené des auditions minutieuses et une majorité de sénateurs américains considèrent qu'il est la bonne personne pour ce travail.

VOIR PAGE A 8: BOLTON

Les jeunes libéraux sont contre le string à l'école

Ils réclameront la nationalisation de l'eau à leur congrès du week-end prochain

ANTOINE ROBITAILLE

La Commission-Jeunesse du parti de Jean Charest voudrait que l'État impose à l'école «un code vestimentaire qui interdirait les vêtements trop suggestifs et offensants». C'est une des nombreuses résolutions sur lesquelles près de 700 jeunes militants libéraux devront se prononcer lors de leur 23^e congrès, la fin de semaine prochaine à Sherbrooke.

«Quand, à huit ans ou à 12 ans, la petite fille porte un string, c'est peut-être quelque chose qui est trop suggestif et offensant [...] surtout quand on le voit sortir de la jupe», a illustré le président de la Commission-Jeunesse (CJ), Simon Bégin, lors d'une conférence de

VOIR PAGE A 8: LIBÉRAUX

Un sursis pour la citronnelle

Face au tollé, Santé Canada recule

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Prenant acte du tollé public soulevé par le controversé projet d'interdire à la citronnelle le droit de porter l'appellation «chasse-moustique», Santé Canada a récemment fait un pas en arrière dans ce dossier en soumettant sa décision à un deuxième comité d'analyse, formé d'experts indépendants. Dans la foulée, le directeur des réévaluations des pesticides pour Santé Canada reconnaît que le processus d'évaluation de l'organisme fédéral n'est peut-être «pas équitable» pour les petits fabricants.

C'était il y a tout juste un an: un document de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) indiquait que l'ARLA allait recommander de «mettre graduellement fin à l'homologation» de l'huile à base de citronnelle, parce qu'elle ne pouvait «conclure que les risques pour la santé humaine associés à [son] utilisation» demeuraient «acceptables».

VOIR PAGE A 8: CITRONNELLE

LES AVENTURES DU FAUX (3)



La vengeance de Hans Van Meegeren

À lire en page A 5

INDEX

Annonces	B 4	Idées	A 7
Avis publics	B 2	Météo	B 4
Culture	B 8	Monde	B 5
Décès	B 4	Mots croisés	B 2
Économie	B 1	Sports	B 6
Éditorial	A 6	Télévision	B 7



PATRIMOINE EN PÉRIL



MATA HARI

Le Jardin cantaloup, situé à Notre-Dame-de-Grâce, à l'ouest de Montréal. Le jardin, où sont cultivées des espèces indigènes de fruits et légumes, est exploité collectivement.

Victimes des canons de la beauté alimentaire

Des centaines d'espèces de fruits et légumes ont lentement pris le chemin de l'extinction au Québec

Poulet Chantecler, prune de Damas, reinette grise de Montréal, vache canadienne... dans la plus grande indifférence, le Québec perd actuellement plusieurs membres de sa grande famille alimentaire. Au rythme de l'industrialisation des pratiques agricoles, des dizaines d'espèces végétales et animales portant l'histoire de notre coin de pays s'éteignent lentement. Dernier d'une série de trois reportages sur le patrimoine agricole en danger.

FABIEN DEGLISE

Le sauvetage n'est pas passé inaperçu. Dans un laboratoire de recherche de l'Université de l'Iowa, aux États-Unis, Mark Abley, Montréalais et journaliste, a fait un jour de 1996 une découverte que les amateurs de terroir n'ont toujours pas oubliées.

Là, dans une boîte, des grains connus sous le doux nom de Cucumis melo melo traînaient depuis plusieurs années sans que les Américains, tout com-

me les gens de Montréal d'ailleurs, s'en préoccupent trop, trop.

Et pourtant. Derrière ce nom amusant, les semences, originaires de Montréal et disparues pendant moins d'un demi-siècle de la métropole comme des alentours, contenaient dans leur endocarpe un symbole. Un fruit majestueux, emblématique d'une époque révolue, baptisé melon de Montréal.

Expulsé du paysage agricole montréalais dans les

VOIR PAGE A 8: CANONS

BQ BIBLIOTHÈQUE QUÉBÉCOISE

Hubert Aquin
Prochain épisode

Editeur critique, inédit par Jacques Waddad
avec la collaboration de Louis Lévesque

www.livres-bq.com

384 pages • 10,95\$

En vente dans toutes les bonnes librairies

Hôpital Maisonneuve-Rosemont

La réflexion sur le suicide assisté n'a pas sa place

FRÉDÉRIQUE DOYON

Des membres du comité d'éthique clinique de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont crient à la censure. La direction de l'institution s'oppose à ce que le comité aborde la question du suicide dans les avis qu'il émet à l'intention du personnel soignant.

«C'est un cas de censure inacceptable, surtout qu'on avait depuis quelques mois un nouveau mandat qui en principe nous permettait d'étudier toutes les questions qui nous intéressent», déplore Robert Prévost, vice-président du comité et membre actif depuis cinq ans. «Aucune forme de censure ne s'était jusqu'ici exercée sur le choix des thèmes.»

La directrice de l'établissement reconnaît qu'elle a refusé au comité de se pencher sur ce sujet pour le moins délicat. «Vous comprendrez qu'aborder une question extrêmement sensible sur le plan social quand le corps législatif n'est pas là et qu'on a pas de grands besoins — aucun patient ou famille n'a confronté un intervenant à une telle demande...», souligne Mme Deschambault.

Faut-il attendre qu'un premier cas se présente? «Je ne pense pas que c'est à nous de faire ce débat-là maintenant, quand on a d'autres préoccupations quotidiennes», répond-elle. «Il faut que ça se fasse ailleurs. Que notre société se positionne. Ce n'est pas un hôpital qui va donner l'alignement national là-dessus.»

M. Prévost admet qu'il n'y a pas eu de demande spécifique de suicide assisté à l'hôpital. Mais «l'ensemble du comité s'était dit d'accord de travailler là-dessus», fait-il valoir. Et un des objectifs était de se positionner par rapport à ce problème qui est de plus en plus discuté. En attendant qu'on dénoue l'inextricable question de l'euthanasie et du suicide assisté, les acteurs de première ligne — personnel soignant et proches des patients — disposent de peu de ressources. Le comité comptait rappeler la teneur de la législation à ce sujet et donner quelques conseils aux intervenants qui pourraient éventuellement être confrontés à une telle demande. Des documents préliminaires étaient déjà ébauchés. «On se tenait à l'intérieur du cadre de la loi actuelle», précise M. Prévost.

Il existe deux types de comité

d'éthique dans les hôpitaux: le comité d'éthique de la recherche, dont l'aval est obligatoire pour mener des projets de recherche, et le comité d'éthique clinique, qui agit plutôt à titre consultatif. Ce dernier est composé de professionnels, médecins, infirmières, conseillers en éthique, juristes et de quelques représentants des usagers, dont M. Prévost fait partie.

Questions multiples

Ce litige, bien qu'interne, met en cause la marge de manœuvre des comités cliniques à l'heure où les questions éthiques se multiplient dans les hôpitaux. Selon le règlement relatif au comité d'éthique de l'établissement, daté du 1^{er} mars 2005 et consulté par *Le Devoir*, le comité d'éthique clinique a le mandat de «sensibiliser globalement les intervenants de l'établissement en préparant des documents [...] au sujet des situations reliées à l'éthique les plus fréquemment rencontrées dans l'établissement», mais aussi d'«émettre un avis écrit à la direction [...] en matière d'éthique dans l'établissement». «Le comité d'éthique clinique n'est pas obligatoire, commente un membre du comité d'éthique d'un autre hôpital québécois, il peut donc y avoir des problèmes, à l'occasion, selon la sensibilité des sujets abordés et les façons de faire.»

À qui revient la responsabilité de débattre de ces enjeux éthiques si ce n'est, entre autres, à ces comités représentatifs à la fois du milieu médical, éthique, et de la société civile? Le cas présent force plutôt le renvoi de la balle dans le camp du législateur, qui demeure pour l'instant silencieux à ce sujet. Si l'assistance au suicide est un acte banni par la loi au Canada, le suicide et la tentative de suicide ne constituent plus des infractions depuis 1972. Le cas de Sue Rodriguez a démarré la machine juridique en 1993. À cette jeune femme atteinte de sclérose en plaques qui réclamait le droit à un suicide assisté, la Cour suprême a répondu non, à cinq voix contre quatre. Plus récemment, le cas de Terry Schiavo, cette femme réduite à un état neurovégétatif que son mari a «débranchée» du respirateur, a soulevé la controverse aux États-Unis.

Le Devoir

Les stocks de homard se rétablissent

Caraquet — Des pêcheurs et des scientifiques débordent d'enthousiasme de voir que sont récompensés les efforts entrepris afin de reconstituer les stocks de homard au large de Caraquet, au Nouveau-Brunswick. Une équipe du ministère fédéral des Pêches et Océans a passé un mois à compter, avec grand soin, des milliers de jeunes homards dans les eaux près de la ville de la péninsule acadienne. L'an dernier, environ 65 000 larves de homard ont été relâchées dans l'eau, dans le cadre d'un projet-pilote visant à augmenter les stocks. Lors d'une entrevue accordée à la radio anglaise de Radio-Canada, Michel Cormier, spécialiste du homard au ministère, s'est dit encouragé par le taux de survie constaté. Les homards sont encore très petits et ils ne seront pas prêts à être pêchés avant cinq ans. Toutefois, les travaux de recherche menés cet été ont prouvé que les homards avaient survécu à leur première année dans la nature, étape cruciale de leur développement. «C'est exactement ce que nous cherchions», a déclaré Euclide Chiasson, de l'Union des pêcheurs des Maritimes (UPM). «C'est révolutionnaire, je pense, du côté scientifique, mais économique, aussi», a-t-il ajouté. L'UPM et des employés du ministère vont relâcher 120 000 autres larves de

homard, cet été, près de Cap-Pelé et dans le détroit de Northumberland. Depuis quelques années, les stocks de homard sont en déclin dans certaines régions du détroit de Northumberland. — PC

Meilleure compensation aux victimes d'avocats frauduleux

Le Barreau du Québec se dit prêt à augmenter le maximum des compensations financières dont peuvent bénéficier les victimes d'avocats frauduleux ou malhonnêtes, selon le quotidien *The Gazette*. La présidente du Barreau, Madeleine Lemieux, se fixe un délai d'un an, soit le temps qu'il reste à son mandat, pour tenter d'augmenter le maximum des compensations, mais elle ne veut pas spéculer sur la hauteur que pourrait atteindre le nouveau plafond. La barre est présentement fixée à 50 000 \$ par requête pour un maximum de 250 000 \$ par avocat, des montants parmi les plus faibles au Canada, selon Mme Lemieux. Toute proposition devra toutefois passer par l'Office des professions avant d'être présentée devant l'Assemblée nationale. En 2004-05, le fonds du Barreau du Québec a versé environ 311 000 \$ à 38 victimes de 14 avocats. — PC

Montréal est encore loin de la flamme olympique

GUILLAUME BOURGULT-CÔTÉ

Emballé du succès des Championnats du monde de natation, le maire Gerald Tremblay a laissé entendre à deux reprises dimanche que Montréal pourrait poser sa candidature pour l'organisation de prochains Jeux olympiques. Intention réelle ou simple moment de sur-enthousiasme? Chose certaine, l'idée est loin de plaire à tout le monde, d'autant plus que la dette des Jeux de 1976 n'est toujours pas payée.

Lors de la conférence de presse du bilan, d'abord: «Montréal est une ville olympique [qui reprend] sa place parmi les grandes métropoles du monde», a dit le maire. Puis plus tard, durant la cérémonie de clôture des championnats: «Montréal n'attendra pas 30 ans avant de renouer avec le monde.»

Il n'en fallait pas plus pour que plusieurs se mettent à rêver de revoir la flamme olympique dans la métropole, quelque 30 ans après des jeux qui auront marqué l'histoire du mouvement olympique par leur formidable désastre financier, symbolisé par la vie tumultueuse du stade blanc.

Sauf que jamais Gerald Tremblay n'a spécifiquement dit qu'il entendait pousser une candidature pour les Jeux de 2016 — qui, de toute façon, auraient peu de chance d'être présentés au Canada, Vancouver recevant les Jeux d'hiver en 2010. Selon son attachée de presse, le maire ne faisait allusion dans son discours «qu'aux "Outgames" de l'an prochain, au Mondial junior de football 2007, et aux autres événements internationaux qui pourraient être intéressants pour Montréal. Est-ce que ça inclut les Jeux olympiques? Dire que Montréal n'envisagera jamais de tenter de les avoir, ce serait une hérésie. Mais dire que tout est en place pour une candidature, c'est une autre hérésie», affirme Christiane Miville-Deschênes.

Gerald Tremblay voulait «faire référence au fait qu'après l'Expo et les jeux de 1976, Montréal n'a pas su profiter de la notoriété et de la visibilité qu'elle avait. Mais on peut faire des événements qui pourraient entraîner des déficits incroyables.»

Ce qu'on a

C'est aussi l'approche de Pierre Bourque, chef de l'opposition. «M. Tremblay devrait oublier ça. Ce n'est pas une priorité pour Montréal. La priorité, c'est de consolider ce qu'on a, de s'occuper de nos citoyens et de tenir des événements compatibles avec la nature de la ville. Refaire les Jeux olympiques alors qu'on a pas payé ceux de 1976 [le dernier paiement sera fait l'an prochain], ce n'est pas sérieux.» D'autant, relève M. Bourque, que la campagne de candidature coûterait des dizaines



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

L'idée de recevoir de nouveau les Jeux olympiques à Montréal est loin de plaire à tout le monde, d'autant plus que la dette des Jeux de 1976 n'est toujours pas payée.

de millions sans résultats garantis. Paris en sait quelque chose.

Sylvain Lefebvre, directeur du Groupe de recherche sur les espaces festifs à l'UQAM, estime également qu'il s'agit là d'une «idée farfelue». «C'est plutôt irréaliste. Ça ressemble à une stratégie pour se faire du capital politique à l'approche des élections.» Au-delà de l'aspect financier fort hasardeux d'une telle entreprise, M. Lefebvre pense que Montréal n'a pas besoin de ce type d'événement pour rayonner sur l'échiquier international. «Les villes le font surtout parce que c'est souvent un premier levier pour s'assurer d'une visibilité. Ça vaut la peine quand vous n'avez rien d'autre. Mais Montréal a beaucoup d'autres choses à offrir.»

La présidente de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Isabelle Hudon, est plus ouverte. «Rien ne nous empêche de contempler l'idée», dit-elle. «Mais il ne suffit de vivre un succès comme celui des Championnats pour décider de se lancer dans une aventure comme celle des Olympiques. Ce sont deux niveaux très différents.» Ce qui importe le plus aujourd'hui, alors que la ville vient de profiter d'une solide couverture internationale, c'est de «se doter d'une réelle stratégie de prospection d'événements dans le monde, en fonction de nos intérêts, de nos forces et de nos ambitions.»

«Aucun contribuable ne veut revivre le cauchemar de 1976, dit quant à lui l'économiste principal de la Fédération canadienne de

l'entreprise indépendante, Pierre Emmanuel Paradis. Dans la mesure où un projet comme ça se met en place, il faut vraiment une volonté de tous les acteurs ou partenaires potentiels et, d'abord et avant tout, il faut un projet d'affaires rigoureux et bien ficelé. Mais c'est possible.»

Du côté de Québec, on semble tiède à l'idée de se lancer dans l'organisation d'un tel événement. «Nous sommes évidemment très heureux du succès de la FINA, mais il ne faut pas oublier que les débuts de l'organisation ont été tumultueux», a rappelé le porte-parole du ministre de l'Éducation, du Sport et du Loisir, Jean-Marc Fournier.

Le Devoir Avec Presse canadienne

La fumée de tabac accroît le risque du syndrome métabolique chez les jeunes

Dallas — L'exposition à la fumée de cigarette accroît le risque du syndrome métabolique chez les adolescents. Il s'agit d'un trouble associé à l'accumulation excessive de graisse à la taille, qui fait grimper les risques de maladie coronarienne, d'accident vasculaire cérébral et de diabète, indique une étude. Les chercheurs affirment qu'il s'agit de la première étude à établir une telle relation chez les adolescents.

Ces résultats signifient que «nous ne pouvons renoncer à protéger nos enfants de la fumée secondai-

re et de la consommation de tabac», commente le chercheur principal, le Dr Michael Weitzman, de Rochester, dans l'État de New York.

Pour les fins de l'étude, le syndrome métabolique a été défini comme comportant au moins trois des caractéristiques suivantes: un tour de taille important, une hypertension artérielle, des niveaux élevés de gras sanguins appelés triglycérides, de faibles taux de bon cholestérol et des indices d'insulinorésistance, un état où l'organisme est incapable d'utiliser efficacement l'insuline.

L'étude, parue hier dans le journal en ligne *Circulation* de l'American Heart Association, révèle que 6 % des adolescents de 12 à 19 ans étaient atteints du syndrome métabolique et que la prévalence augmentait avec l'exposition à la fumée de tabac.

Un pour cent des personnes non exposées à la fumée ont développé le syndrome; par comparaison, 5 % des personnes exposées à la fumée secondaire, ou fumeurs passifs, en souffraient, et 9 % des fumeurs actifs en étaient atteints.

Chez les adolescents qui souf-

fraient d'obésité ou présentaient le risque de devenir obèses, l'effet de la fumée était encore plus marqué: 6 % des jeunes non exposés à la fumée ont développé le syndrome, tandis que 20 % des jeunes exposés à la fumée secondaire et 24 % des fumeurs actifs l'ont eu.

Les chercheurs ont mené leurs travaux auprès de 2273 adolescents souffrant d'un excès de poids à triple aux États-Unis au cours des 20 dernières années.

Associated Press

Des soldats partent cette semaine pour l'Afghanistan

Fredericton — Environ 200 soldats canadiens de la base de Gagetown, au Nouveau-Brunswick, quittent le pays cette semaine pour participer à la mission canadienne en Afghanistan.

Certains d'entre eux devaient s'envoler de l'aéroport de Fredericton dès hier soir.

Ces militaires viendront prendre la relève de leurs collègues affectés à l'Opération Athena, la contribution du Canada à la Force inter-

nationale d'assistance à la sécurité. Les militaires canadiens travailleront de concert avec des représentants de l'Agence canadienne de développement international, de la Gendarmerie royale du Canada et d'organisations non gouvernementales.

La semaine dernière, un avion rempli de militaires quittait Edmonton pour l'Afghanistan, pour prendre part à une mission de six mois au cours de laquelle ils

travailleront à la restauration de l'ordre et à la reconstruction des infrastructures de la région de Kandahar.

Les autorités militaires affirment que les troupes sont bien préparées pour une mission qui s'annonce difficile.

Le lieutenant David Horton est l'un de ceux qui s'apprentent à partir. Même s'il regrette d'avoir à quitter sa famille, il ne cache pas que la découverte d'un pays étran-

ger est un aspect de la mission qui l'enthousiasme grandement.

«Pour être honnête, il y a un élément d'aventure, dit-il. Je suis impatient d'aller à l'étranger, de pouvoir mettre mon entraînement en pratique. Le revers de la médaille, c'est que je dois laisser mon épouse et mes quatre enfants à la maison, et je n'ai certainement pas hâte de les quitter, mais cela fait partie du boulot.»

Presse canadienne

LE DEVOIR : : : : CAHIER SPÉCIAL
RENTREE
SCOLAIRE

Réservation
Le 5 AOÛT
Publié le samedi
13 AOÛT

Discovery: les astronautes effectueront une sortie pour réparer les joints saillants

Certains ingénieurs craignent que ces joints ne provoquent une surchauffe de la navette à son entrée dans l'atmosphère

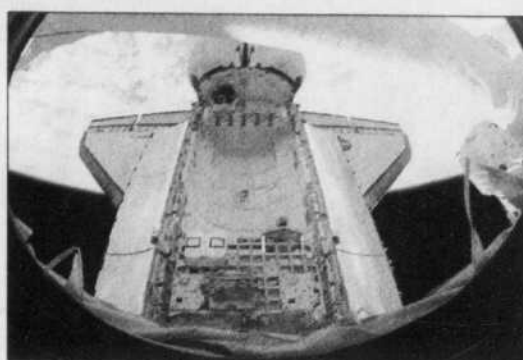
Houston — Des astronautes de *Discovery* effectueront demain une sortie dans l'espace pour effectuer une réparation de deux joints saillants sur le ventre de la navette — une réparation à risque pour éliminer un problème qui pourrait menacer sa sécurité, ont annoncé hier des responsables de la NASA.

Certains ingénieurs craignent que ces joints qui séparent des tuiles isolantes sur le ventre de la navette ne provoquent une surchauffe de *Discovery* à son entrée dans l'atmosphère.

«À la fin de la journée, l'essentiel est qu'il existe une grande incertitude parce que personne ne contrôle très bien l'aérodynamisme à cette altitude et à cette vitesse», a déclaré Wayne Hale, le directeur adjoint du programme des navettes à l'agence spatiale américaine, lors d'une conférence de presse, précisant que la réparation sera effectuée «pour [se] rassurer».

Les joints dépassent de 2,8 et de 2,3 centimètres du ventre de la navette, à proximité de son nez. La limite de sécurité à cet endroit du vaisseau est normalement de 0,6 centimètre, a souligné dimanche le directeur de vol, Paul Hill.

La réparation s'annonce délicate, et devrait être ef-



Discovery, vue par les caméras de la station spatiale internationale.

fectuée par l'astronaute Stephen Robinson, qui utilisera le bras long de 30 m de la station spatiale internationale (ISS), à laquelle *Discovery* est arrimée, pour atteindre le ventre de la navette.

L'astronaute américain tentera dans un premier

temps de retirer à la main les joints entre les tuiles, et si cela ne marche pas, il coupera la partie saillante à la scie. La réparation est inédite, et Stephen Robinson risque d'endommager accidentellement le fragile bouclier thermique de *Discovery*, ce qui ne ferait qu'empirer la situation.

En 1995, *Discovery* avait atterri avec un joint dépassant de 1,5 centimètre, mais celui-ci se trouvait dans une zone moins sujette à la surchauffe, à l'arrière du ventre de la navette.

Gyroscopes

Plus tôt hier, Stephen Robinson et le Japonais Soichi Noguchi ont effectué une deuxième sortie dans l'espace afin de remplacer l'un des quatre gyroscopes de l'ISS qui permettent d'assurer l'orientation de la Station spatiale internationale.

Pour extraire le gyroscope défectueux et installer le nouveau, les deux hommes ont été aidés par le bras robotisé de l'ISS, Canadarm 2, opéré de l'intérieur par James Kelly, le copilote de *Discovery*, et l'astronaute Wendy Lawrence. Ces pièces sont de la taille d'une machine à laver et pèsent, sur Terre, quelque 300 kg.

Tel un réparateur téléphonique accroché en haut d'un poteau, Soichi Noguchi était attaché par les pieds au bout du bras robotisé, le positionnant pour retirer quatre branchements du gyroscope défectueux. Il a ensuite dévissé quatre des six boulons fixant le gyroscope à l'ISS à l'aide d'un gros tournevis électrique.

Robinson, arrimé à la station par un câble, a pu libérer les deux autres boulons. Puis Noguchi a pu saisir le gyroscope léger comme un gros ballon dans l'espace, tandis que les opérateurs du bras robotisé reconduisaient l'astronaute japonais à l'arrière de la soute de *Discovery*. Il y a entreposé le gyroscope hors service, avant de retirer le nouveau.

La même manœuvre a été effectuée dans l'autre sens pour installer le gyroscope neuf.

Discovery est arrimée depuis jeudi à l'ISS, elle-même occupée par deux astronautes, un Russe et un Américain. Le retour sur Terre de la navette est prévu pour le 8 août, date que la NASA doit confirmer, après avoir analysé toutes les données depuis le lancement le 26 juillet.

Associated Press
Agence France-Presse

EN BREF

Découverte de neuf bébés assassinés en Allemagne, la mère arrêtée

Brieskow-Finkenheerd — Les cadavres de neuf nouveau-nés ont été découverts sur un terrain à Brieskow-Finkenheerd, dans l'est de l'Allemagne, où ils auraient été dissimulés par leur mère interpellée hier dans le cadre de l'une des plus sordides affaires d'assassinats de bébés en Allemagne. Le Parquet de Francfort-sur-l'Oder a demandé la mise en détention provisoire de cette femme âgée de 39 ans pour assassinats dans neuf cas, a précisé un porte-parole du ministère public. La mère de famille, soupçonnée d'avoir mis au monde ces enfants entre 1988 et 2004 et de les avoir tués après leur naissance, était interrogée depuis hier après-midi par un juge de la détention. L'alerte avait été donnée par un témoin qui a découvert dimanche des ossements sur ce terrain où il faisait des travaux. La police a alors procédé à des recherches dans ce champ et rassemblé les morceaux de cadavres de nouveau-nés dissimulés dans des bacs à fleurs et dans un vieux aquarium enfoui dans du sable. — AFP

Un îlot de Halifax pourrait être mis à l'encan

Halifax — À l'aide d'un petit geste de la main ou de la tête au moment opportun, les intéressés pourraient bientôt devenir propriétaires d'un îlot privé, non loin du centre-ville de Halifax. À la condition, bien sûr, d'avoir suffisamment d'argent. Devils Island est une propriété de 12 hectares qui se trouve aux abords du port de Halifax. On y retrouve une plage de sable, un phare et même un fantôme, dit-on. Il sera mis à l'encan le 30 août prochain. Bill Mont, bien connu dans la région à cause de ses marchés aux puces, est propriétaire de l'île depuis les années 1960. M. Mont affirme qu'il pourrait y être encore en septembre parce qu'il a jusqu'à la tenue de l'encan pour payer ce qu'il doit en taxes et intérêts, soit 2938 \$. Le 30 août, les mises commenceront à 4062 \$. Il s'agit d'un montant qui permettra de combler la dette de M. Mont, ainsi que les dépenses encourues par la municipalité. L'évaluation foncière de l'îlot pour l'année 2006 est de 45 400 \$. M. Mont affirme toutefois qu'il n'a pas dit son dernier mot. «Nous explorons quelques idées et nous essayons de régler certaines choses, a-t-il indiqué. Rien n'est encore perdu.» Même si l'îlot est mis à l'encan, M. Mont aura six mois pour le reprendre. Il devra alors payer la somme qu'il doit, en plus de rembourser les frais juridiques défrayés par la personne qui aura misé le montant le plus élevé. — PC

Al Gore lance une chaîne de télévision

San Francisco — L'ancien vice-président des États-Unis, Al Gore, a annoncé hier le lancement d'une chaîne de télévision câblée, Current TV, destinée aux jeunes adultes. «Nous voulons être la page d'accueil de la télévision pour la génération Internet», a déclaré M. Gore, p.-d.g. de Current TV, qu'il finance avec d'autres investisseurs et dont le siège social est à San Francisco. Destinée à un public de 18 à 34 ans, Current TV a nécessité un investissement initial de 70 millions \$US. Les programmes seront très courts, pour répondre aux habitudes d'une génération habituée à passer rapidement d'un programme à l'autre, et le plus interactifs possible. «Cette génération veut contrôler ses médias. Ils veulent des médias personnalisés», a ajouté M. Gore. «Et la jeune équipe que nous avons mise sur pied est vraiment très capable de réaliser cette télévision dans ces deux perspectives», a-t-il assuré. La nouvelle chaîne sera disponible dans un premier temps pour 20 millions de foyers américains, par satellite et par câble. Al Gore, 57 ans, a été de 1993 à 2001 le vice-président du démocrate Bill Clinton, avant d'échouer à lui succéder face à George W. Bush. — AFP

Hollywood inaugure une nouvelle campagne contre le piratage

Los Angeles — L'association du cinéma américain (MPAA) a lancé hier une nouvelle campagne judiciaire de lutte contre le piratage des films par des internautes, a-t-elle annoncé dans un communiqué. La MPAA, qui défend les intérêts des grands studios de Hollywood, a indiqué qu'elle allait «lancer des poursuites contre des voleurs de films sur Internet» dans tous les États-Unis, pour la sixième opération du genre. Rappelant que la Cour suprême des États-Unis avait décidé le 27 juin que les sites d'échange de pair à pair (P2P, directement entre ordinateurs) pouvaient être tenus pour responsables de violation des droits d'auteur par les internautes, «l'industrie du cinéma continue à poursuivre résolument» les pirates, a annoncé l'association. En novembre dernier, la MPAA avait annoncé qu'elle étendait sa campagne contre le piratage en visant nommément des internautes ayant téléchargé des films illégalement. — AFP

Pleuvoir des cordes



ADDEL HALIM REUTERS

DES PASSANTS utilisent une corde pour traverser sans danger une rue inondée de Bombay, en Inde. Le bilan des pluies torrentielles qui continuent de s'abattre sur la région de Bombay s'est alourdi hier à 993 morts, selon les autorités qui ont appelé les résidents à rester chez eux et conseillé aux visiteurs d'éviter la capitale financière de l'Inde. Après deux jours de répit, les fortes pluies ont repris dimanche et le service de météorologie de Bombay a prévu hier des «pluies intenses à très intenses accompagnées de fortes rafales de vent» pendant encore au moins 24 heures dans l'État du Maharashtra. Hier, les écoles étaient fermées à Bombay mais pas les services publics. Les trains interurbains roulaient et l'aéroport était rouvert mais il y avait d'importants retards. La reprise des pluies de mousson compliquait également les travaux de nettoyage et la distribution de l'aide alimentaire aux personnes les plus durement frappées par les inondations de ces derniers jours. Les précipitations du milieu de la semaine ont atteint un niveau record en Inde. Mardi, Bombay avait été frappée par un déluge sans précédent avec 94 cm de pluie sur la ville, un record depuis 1846, date à laquelle l'Inde a commencé à recueillir des données météorologiques. Ces trombes d'eau sont tombées en quelques heures, transformant les rues en rivières et entraînant des glissements de terrain qui ont enseveli des dizaines de personnes et isolé de nombreux villages. Les pluies se sont prolongées jusqu'à mercredi, paralysant l'activité à Bombay, capitale économique de l'Inde, avant de s'interrompre jeudi et de reprendre dimanche matin.

L'océan Arctique regorge de vie

Des chercheurs mènent une expédition de 30 jours dans le Grand Nord canadien

Saint-Jean — Malgré un climat très inhospitalier pour les humains, l'océan Arctique regorge de créatures vivantes, affirment des experts internationaux à l'issue d'une expédition de 30 jours dans le Grand Nord canadien.

Il faudra des années pour que les 45 scientifiques provenant du Canada, des États-Unis, de la Chine et de la Russie terminent l'examen des milliers de photographies, échantillons de glace et spécimens aquatiques collectés pendant l'expédition dans le Bassin canadien.

«Nous avons été étonnés. La vie marine y est beaucoup plus riche qu'on pensait», a déclaré Russ Hopcroft, professeur adjoint à l'Institut de sciences maritimes de l'Université de l'Alaska à Fairbanks.

La plupart des chercheurs ont découvert de nouvelles espèces, ou à tout le moins des espèces qu'on ne s'attendait pas à voir dans l'Arctique, a ajouté M. Hopcroft.

À bord du brise-glace *Healy*

de la garde côtière américaine, les scientifiques ont étudié les glaces en surface, la vie sous la glace ainsi que la vie sur les fonds océaniques. Ils ont poussé leur étude jusqu'à 76° degré de latitude nord, au large de l'Alaska et du Yukon, à un endroit où l'océan Arctique est le plus profond.

Financée par la National Oceanic and Atmospheric Administration américaine, l'expédition scientifique, appelée «Océan caché», s'inscrivait dans le cadre d'une étude globale des océans de la planète visant le recensement des espèces marines. Une expédition semblable doit avoir lieu dans l'Antarctique.

Réchauffement

Selon Fred Gorell, un porte-parole de l'expédition arctique, 95 % des océans de la planète échappent à la vision humaine et, compte tenu du réchauffement climatique appréhendé, il est urgent de cataloguer les espèces vivant dans l'Arctique et dans l'Antarctique.

«Les scientifiques s'entendent pour dire que les calottes de glace polaires finiront par disparaître complètement en été d'ici 30 à 70 ans, a estimé Ian Macdonald, professeur à l'université A&M du Texas. Ça ne s'est jamais produit auparavant. Nous sommes donc dans une nouvelle ère et les conséquences sont phénoménales.»

Parmi les plus grandes trouvailles des scientifiques, on note deux douzaines de dépressions dans le fond océanique, certaines profondes de 40 m et d'un diamètre de un kilomètre, à quatre kilomètres sous le niveau de la mer. Et ces dépressions étaient particulièrement riches en espèces vivantes.

«Nous n'avons jamais vu auparavant une telle abondance et une telle diversité d'espèces marines à ces profondeurs», a indiqué M. Macdonald. Nous trouvons ça très excitant mais, en même temps, nous n'avons aucune explication pour ce phénomène.»

Presse canadienne

La Chine vaccine ses porcs

Beijing — Un premier lot de vaccins destinés à immuniser les porcs a été envoyé au Sichuan, dans le sud-ouest de la Chine, où 36 agriculteurs sont morts après avoir été en contact avec des cochons malades, ont rapporté hier les médias officiels.

Les vaccins, suffisants pour traiter 350 000 animaux, ont été envoyés dimanche dans la province du Sichuan, souligne le quotidien anglophone *China Daily*, qui précise qu'un autre lot plus important arrivera plus tard afin de pouvoir immuniser jusqu'à dix millions de porcs.

Le ministère de la Santé recense 198 cas humains présumés ou confirmés au Sichuan liés au *Streptococcus suis*, une bactérie habituellement présente chez le porc. Une trentaine de personnes sont dans un état critique tandis que 18 ont pu quitter l'hôpital, précise le ministère dans son site Internet. Les autorités sanitaires de Hong-Kong ont contredit hier l'Organisation mondiale de la santé (OMS) selon laquelle l'épidémie semble causée uniquement par le *Streptococcus suis* et non par une combinaison de bactéries et de toxines.

Les personnes infectées au Sichuan sont des agriculteurs qui ont été en contact avec des porcs malades et ont développé des symptômes tels que nausées, fièvre, vomissements et saignements sous la peau. Aucun cas de transmission inter-humaine n'a été signalé.

La mystérieuse épidémie avait fait craindre une résurgence du SRAS ou de la grippe aviaire. Les autorités chinoises tentent de convaincre l'opinion publique qu'elles font le nécessaire pour empêcher une propagation de la maladie.

Associated Press

LES AVENTURES DU FAUX

3

La vengeance de Hans Van Meegeren



MICHEL BRAUDEAU

Il y a toujours eu des faux en art. Dès l'Antiquité les Grecs ont fait des œuvres égyptiennes et les Romains de fausses œuvres grecques. Tantôt pour ne pas payer le prix fort d'une pièce originale, tantôt pour répondre à une demande de la mode ou par divertissement, sans but lucratif la psychologie d'un faussaire est souvent d'une complexité dont les ressorts lui échappent à lui-même, comme un kleptomane se livre à des larcins dérisoires, pour presque rien; un jeu compulsif qui peut être la marque d'une perversité profonde, d'une fêlure de la personnalité sur laquelle la psychanalyse aurait son mot à dire. Comme toujours.

On ne retiendra pas comme des faux les œuvres produites au sein des ateliers dirigés par un maître. Bien des peintres se sont contentés d'imaginer leurs sujets, d'en réaliser les parties ardues et nobles, leurs élèves achevant le reste du travail, les bas morceaux, pour leur apprentissage. Ces œuvres attribuées «à l'école de...» et parfois non signées, ne sont pas des faux à proprement parler.

De même, lorsqu'un Jean-Baptiste Corot, débordé par le succès et incapable de fournir en conséquence, autorise la multiplication de Corot par ses disciples, veillant à leur qualité toutefois avant de les signer de sa main, on peut considérer à la rigueur qu'il «sous-traite» sa manière plutôt qu'il n'encourage les faussaires, dans la mesure où il contrôle sa petite entreprise. Ce qui n'est pas le cas des escrocs qui montèrent, entre 1914 et 1918, des usines de Corot à Bruxelles, les vendant 300 francs pièce aux occupants allemands (il y aurait actuellement plus de 10 000 faux «Corot» de par le monde...).

Meegeren
devint le
plus
redoutable
faussaire
jamais
démasqué

On aura plus ou moins d'indulgence pour ceux qui, regrettant avec le recul certains de leurs tableaux, les ont déclarés faux, au grand dam de leurs propriétaires. Le geste est discourtois, malhonnête. Mais comment empêcher un artiste de réévaluer son œuvre à la lumière de son expérience? Des gardiens de musée durent un jour ceinturer de justesse un petit monsieur qui voulait retoucher d'anciennes toiles de Kokoschka (1886-1980) accrochées aux cimaises. Le vandale, venu avec ses couleurs et ses pinceaux, n'était autre qu'Oscar Kokoschka en personne, qui dans son jeune âge trouvait qu'il manquait un peu de bleu par ici, de rouge par là. Un tel repentir, illégal puisque la toile n'appartient plus à son auteur, n'a rien à voir avec le faux.

Chirico, reprenant sur le tard les thèmes et la manière de sa période métaphysique, la meilleure, était-il un artiste à bout de souffle, condamné à parodier sa jeunesse, ou un faussaire de lui-même? Et Dali apposant son paraphe sur des feuilles encore vierges — ironique et moderne attitude — ne légitimait-il pas d'avance ce qu'un faussaire y tracerait un jour après lui?

A quoi bon dissenter des heures sur de tels cas? Sont faussaires en art ceux qui ont sciemment contrefait des œuvres ressemblant le mieux possible à celles d'un peintre original, les ont présentées comme siennes, et négociées au prix des authentiques. Cette façon détournée de faire fortune, plus subtile que le faux-monnayage, n'a pu se développer que tardivement.

Pour qu'un faux soit payant, il a tout intérêt à passer pour une toile d'un peintre dont la cote est élevée, ce qui suppose non seulement un marché de l'art, mais déjà une histoire de l'art, l'établissement d'une échelle des valeurs, d'un goût consensuel, et beaucoup de temps. Avant de s'atteler à un faux Titien ou à un faux Rembrandt, il a fallu attendre que ceux-ci soient fermement inscrits au Paradis. Ce n'est qu'alors, aux environs du XVIII^e siècle, que les faussaires ont pu se lancer dans une activité aussi rémunératrice que la fausse monnaie où ils ne risquaient ni la torture ni le bague. Le plus dur n'en restait pas moins à faire.

N'imité pas un maître ancien qui veut. Il faut, en plus d'un tour de main habile, une connaissance érudite des matériaux, des toiles et châ-

sis, des pigments, etc. Et de surcroît, les œuvres étant bien répertoriées en général, être capable d'inventer un roman autour d'une toile ayant échappé jusque-là aux conquêtes, aux pillages perpétrés au fil des guerres.

L'idée germa chez quelques-uns d'élire pour modèle un peintre dont on ne possédait que de rares chefs-d'œuvre, ce qui limiterait les points de comparaison pertinents pour les experts. Il était plausible qu'on finisse par découvrir d'autres toiles de cet auteur et raisonnable de parier que leur cote finirait par grimper.

Le formidable chambardement de la Seconde Guerre mondiale et la voracité des conquérants nazis ouvrirent ainsi un champ inespéré aux ambitions d'un peintre hollandais raté qui saisit à l'occasion de réparer toute une vie d'amertume. Hans Antonius Van Meegeren était un artisan-restaurateur de Laren, professeur à Delft, artiste aigri qui en voulait aux critiques d'avoir injustement méprisé son travail. Il n'avait pas entièrement tort: il sut les leurrer jusqu'au dernier et devint le plus redoutable faussaire jamais démasqué.

En 1932, il quitte La Haye pour le Midi de la France afin d'étudier à fond son peintre de prédilection, Vermeer. Rappelons que la vie de Jan Van der Meer Van Delft (1632-1675), mort dans la misère en n'ayant peint que fort peu de toiles, était encore une énigme. Sa résurrection avait commencé avec le marchand John Smith en 1833 et le critique Thoré-Bürger en 1866, mais il avait dû patienter dans l'au-delà jusqu'en 1935 pour que le Musée de Rotterdam lui consacre une rétrospective individuelle.

Une victime idéale pour Van Meegeren, qui rechercha pendant des années, dans son atelier de Nice, la formule des pigments de Vermeer. En 1934, il se procura un tableau quelconque datant de 1690 et, sur cette toile d'époque, peignit en sept mois un excellent Vermeer, *Les Pèlerins d'Emmaüs*.

Le spécialiste Abraham Bredius est émerveillé: la signature, la manière, la toile, sont de Vermeer. En 1937, la Galerie royale de Rotterdam achète l'enfant prodige pour 520 000 florins, la Hollande pavaise. Van Meegeren aussi. Encouragé, il se remet à la tâche. De 1937 à 1939, on voit resurgir par miracle de nouveaux Vermeer, une *Cène*, un *Jacob bénissant Isaac*, puis *Le Christ et la parabole de la femme adultère*, le *Christ aux outrages*, et, sous l'occupation allemande, *La Lavandière*.

En 1943, *Le Lavement des pieds*, toujours de Vermeer, atteint 1 250 000 florins aux enchères. Malgré les attestations des experts, les milieux de l'art s'étonnent de cette profusion en apprenant que ces toiles viennent toutes de la même source, celle du chanceux Van Meegeren.

Après la guerre, le gouvernement hollandais décide de faire l'inventaire des rapines opérées par l'occupant dans les musées du pays et s'aperçoit que *Le Christ et la parabole de la femme adultère* a été acheté par Hermann Goering, pour 1 650 000 florins. Les investigateurs remontent peu à peu jusqu'à Van Meegeren et constatent que celui-ci a cédé cinq toiles de son fonds personnel, décidément inépuisable, à de hauts dignitaires allemands, dont l'insatiable Goering. Van Meegeren est aussitôt arrêté et accusé d'avoir dilapidé des trésors de la nation en intelligence avec l'ennemi.

Mieux valait, en 1945, être jugé faussaire que condamné comme criminel de guerre et traître à la patrie. Van Meegeren confesse les motifs de sa «vengeance» et révèle ses ficelles de fabrication. Il choisissait pour support de vrais tableaux du XVII^e siècle dont il nettoyait la surface avec une pierre ponce et de l'eau en veillant à ne pas en effacer les craquelures, pour déjouer ainsi les pièges de la datation, écarter d'emblée des indices trop immédiatement visibles par des experts.

Il les bernait ensuite en utilisant les mêmes pigments que Vermeer, le jaune de plomb, par exemple, ou le lapis-lazuli que son prédécesseur employait avec plus de générosité que ses confrères en dépit de son coût, un excès connu des seuls spécialistes et qui les confondit. Le plus ardu était de faire sécher sa peinture à l'huile, un processus lent qui s'effectue normalement en 50 ans. Pour l'accélérer, Van Meegeren avait mélangé ses pigments en remplaçant l'huile par de la résine synthétique, et mis ses toiles à cuire au four, comme des tartes...

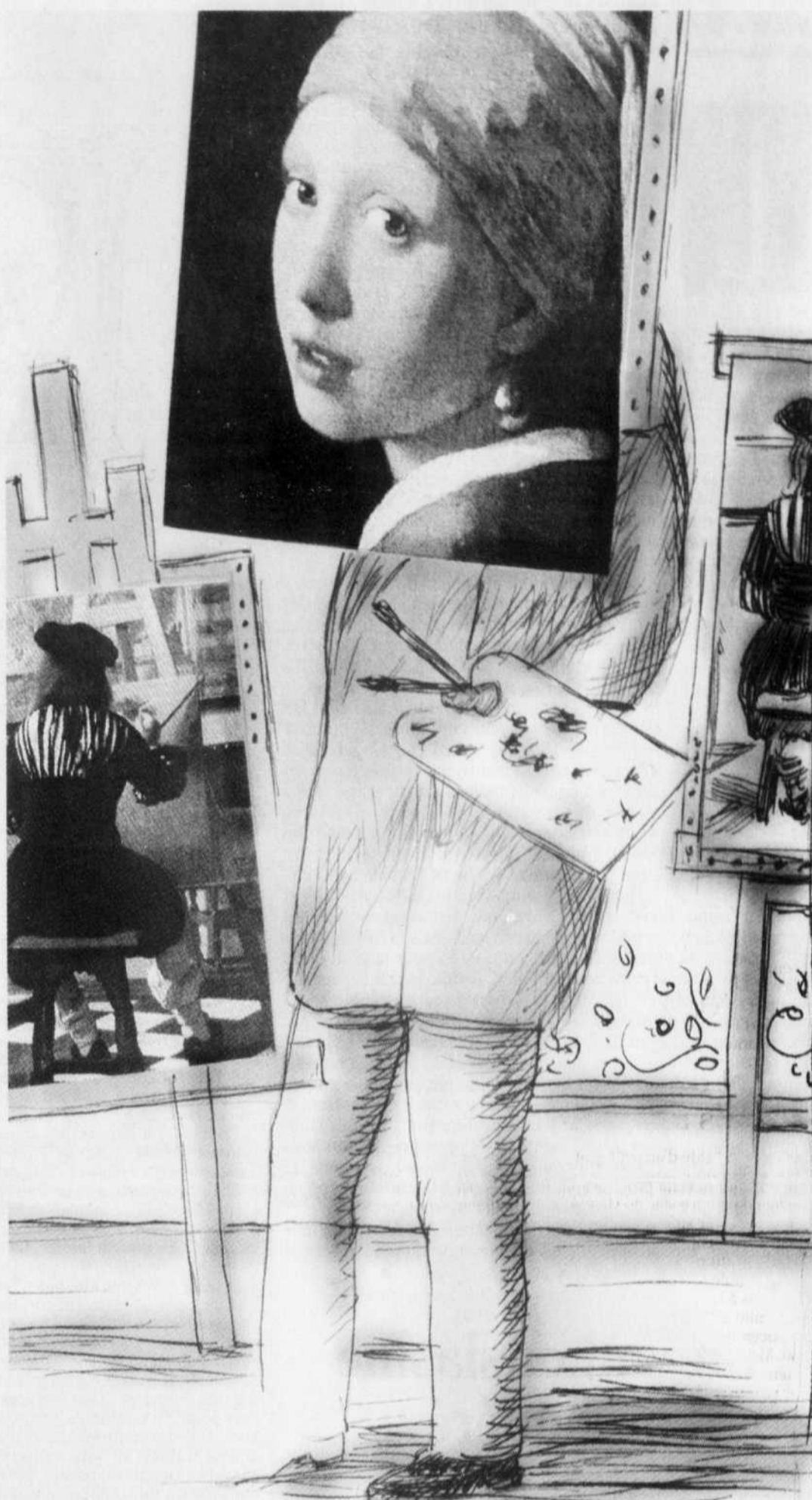


ILLUSTRATION: CHRISTIAN TIFFET

En vain. Le tribunal refuse de le croire et l'accuse d'être un usurpateur, un faux faussaire, de s'attribuer la paternité d'authentiques chefs-d'œuvre pour sauver sa peau. Au pied du mur, Van Meegeren contre-attaque: en fourguant des faux aux nazis, il leur a extorqué de fortes sommes et fait acte de résistance. Il veut prouver sa bonne foi et propose de peindre un Vermeer à sa façon, sous les yeux de deux experts et d'un policier. Le tribunal accepte. Dans son appartement, Van Meegeren exécute *Jésus enseignant dans le temple*. Ce n'est pas son meilleur Vermeer, certaines faiblesses traduisent une tension nerveuse assez compréhensible, mais les experts déclarent l'épreuve concluante en faveur de l'inculpé.

De son côté, la police française a perquisitionné son atelier niçois, saisi des mortiers, des pigments et une toile inachevée, une *Femme lisant une lettre*. Enfin convaincu de l'adresse extraordinaire de Van Meegeren, sinon de son patriotisme, le tribunal ne le condamne avec mansuétude qu'à un an de prison. Courte victoire. Épuisé par tant d'émotions, Hans Van Meegeren succombe à une crise cardiaque après deux semaines derrière les barreaux, le 31 octobre 1947. N'importe, le petit peintre a gagné. Il a roulé dans la farine les plus arrogants critiques et, comble de la revanche, les a contraints à saluer son talent. De fait, un talent immense gisait en lui, qui, hélas, n'était pas le sien.

Le scandale ne fit pas que ridiculiser divers professeurs éminents dont on a oublié le nom plus vite que celui du faussaire. Il propulsa celui de Vermeer au firmament de l'art et centupla la cote de ses œuvres. Et il traumatisa les directeurs des musées possédant un ou plusieurs Vermeer, qui se mirent à les regarder de travers. Meegeren avait avoué sept faux, mais comment être sûr des autres? Chacun retourna à son microscope.

Dans cette querelle du vrai et du faux, le critère de la beauté (un détail secondaire, le défi portant sur des millions) fut presque oublié. Pas par tout le monde cependant.

Treize ans après le procès, le baron belge Frédéric Rolin s'arrêta devant la vitrine d'un marchand londonien, frappé par une petite toile de 25 cm sur 20, intitulée *La Jeune Femme assise au virginal* (une épiphanie réservée aux jeunes filles), naguère attribuée à Vermeer et déclassée en 1947, nonobstant les protestations véhémentes de l'historien A. B. de Vries. Loyalement averti qu'il s'agit là d'un tableau problématique, le baron s'en moque. Pour ce coup de foudre, il se sépare de plusieurs toiles signées Klee, Bonnard, Signac, en échange de cette musicienne qui l'enchantait.

L'amour n'est pas toujours aveugle. En 1993, le baron montre l'objet de sa passion à Gregory Rubinstein, une sommité de Sotheby's, qui consent à l'étudier, le prévenant: on ne compte aujourd'hui pas plus de 35 Vermeer authentiques et les experts, échaudés par les astuces de Van Meegeren, prendront de longues précautions. Le baron n'est pas pressé.

Le tableau est d'abord comparé à deux Vermeer de la National Gallery de Londres. L'examen stylistique est probant. Puis des tests minutieux conduits à l'University College montrent que les pigments correspondent à ceux de Vermeer. Le canevas est en outre identique à celui de *La Dentellière du Louvre*. On soumet alors le tableau à une restauration décisive et un collège d'experts du Metropolitan Museum réunis en 2003 conclut formellement et à l'unanimité que la toile déclassée a bien été peinte par Vermeer autour de 1670.

L'analyse de *La Jeune Femme assise au virginal* a duré dix ans, mais le baron Rolin n'a perdu ni son temps ni son argent. Unique Vermeer appartenant à une personne privée et le premier mis aux enchères depuis 1921, son tableau bien-aimé a été acquis par un anonyme le 7 juillet 2004, pour 24,2 millions d'euros. On veut croire que le baron eut l'élégance de déposer quelques roses sur la tombe de Vermeer. Et, en toute justice, sur celle du faussaire qui fit tant pour sa gloire.

Le Monde



Demain:
Elmyr de Hory,
le caméléon

LES AVENTURES DU FAUX

É D I T O R I A L

Le défi d'Abdallah

Le roi d'Arabie Saoudite Fahd ben Abdel Aziz al-Saoud est mort. Régent du royaume depuis une dizaine d'années, le prince Abdallah al-Saoud va lui succéder. Si l'on se fie à ce qu'il a accompli au cours des dix dernières années, il va réformer le pays à pas de tortue. Son défi? Enrayer l'influence de l'islamisme radical dont l'Arabie Saoudite est le foyer.

La société saoudienne se caractérise par une fragmentation plus marquée qu'on ne pourrait le croire de prime abord. La nature du régime se conjuguant avec féodalité, le pays se divise en fiefs. En haut de la pyramide, on retrouve évidemment les princes des princes. Plus exactement, les 25 fils toujours en vie du fondateur de la nation Aziz Ibn Saoud. Cette gérontocratie se divise, *grosso modo*, en deux clans: celui des réformateurs que commande le prince Abdallah et celui des gardiens de la tradition wahhabite dirigé par le puissant ministre de l'Intérieur, son demi-frère le prince Nayef.

Le camp des réformateurs se démarque par son souci de modernisation non seulement de l'économie, mais également des mœurs sociales et politiques. Son constat? Le pays est trop statique, trop enfoncé dans des traditions paralysantes. Par exemple, sur le plan de l'éducation scolaire, le nez plus ultra est de poursuivre des études religieuses. Et comme évidemment le nombre d'imams est inférieur au nombre de diplômés qui sortent année après année, le taux de chômage au sein de la tranche des 20-25 ans atteint les 30%. Le poids culturel ou social accordé à l'étude du Coran frise l'absurde, ainsi qu'en témoigne la statistique suivante: 90% des emplois du secteur privé sont occupés par des étrangers.

Cet état de choses, Abdallah veut le modifier. Il y a deux ans, il a organisé et animé un *dialogue national* avec les plus en vue des libéraux du pays. Son objectif était et demeure la réduction des pouvoirs dévolus aux religieux pour faire place à une certaine démocratisation du pays. Il a même pris le risque immense d'entendre et de recevoir la pétition que les chiites avaient fait circuler au sein de leur communauté, qui totalise près de 15% des Saoudiens. Ce faisant, il s'est fait taxer de traître par les partisans du *statu quo*, ou plus précisément du retour à une stricte observation des règles édictées au XVIII^e siècle par cet illuminé qui s'appelait Ibn Abd al-Wahhab. Les écrits de ce dernier forment la doctrine officielle de l'Arabie Saoudite.

Jusqu'à présent, le prince Abdallah s'est heurté à l'opposition du prince Nayef, que beaucoup considèrent comme l'homme fort du régime parce qu'il est à la fois ministre de l'Intérieur et président de la Commission pour la promotion de la vertu et de la prévention du vice. Il voit donc à la sécurité du pays et au respect des diktats formulés par les religieux. La majorité de ces derniers, c'est à souligner, demeure ulcérée par l'écoute que le nouveau roi a accordée aux requêtes des chiites, qui représentent sur terre la «*race du diable*». Pour les plus ardents militants du *tawhid* ou monothéisme musulman, la guerre en Irak est un complot conçu par l'alliance entre les États-Unis et l'Iran afin d'instaurer une autre république islamique. Quoi d'autre? Selon le ministre de l'Intérieur en personne, les attentats du 11 septembre étaient un complot, cette fois-ci israélien. De fait, en novembre 2002, les Saoudiens qui avaient participé au carnage ont eu droit à une absolution *post mortem*.

Les rapports de force qui ont cours entre le roi Abdallah et le prince Nayef sont si vicieux qu'on se demande quand le premier aura enfin le courage de virer le second.



Serge Truffaut

Un enthousiasme immodéré

Tout est bien qui se termine bien, pourrait-on dire alors que le rideau se referme sur les championnats du monde de la Fédération internationale de natation. Montréal a tenu sa promesse d'organiser des compétitions de haut niveau. Les équipes de tous les pays repartent ravies de la qualité des équipements et de l'organisation de cette rencontre. La seule ombre au tableau aura été une participation du public moindre que celle souhaitée, ce qui laisse un manque à gagner de quelque quatre millions de dollars.

Ce déficit, que la Ville de Montréal devra combler, est loin d'être une catastrophe si l'on fait un retour en arrière de cinq mois, alors que la FINA venait de retirer à Montréal l'organisation de ses championnats. Cela aurait pu être bien pire. Le comité organisateur était en faillite et un retard considérable avait été pris à tous égards. N'eût été de la réaction du maire Gerald Tremblay qui a su rallier la FINA, d'une part, et la communauté montréalaise, d'autre part, la réputation de Montréal en tant que ville hôte de événements internationaux aurait été gravement entachée. Les championnats ont eu lieu et leurs retombées touristiques et économiques ne sont pas négligeables.

Si tout cela permet de mettre dans une juste perspective la perte enregistrée, il faut par contre rappeler que ces quatre millions s'ajoutent aux autres millions investis par Québec et Ottawa dans la construction des installations et le financement du comité d'organisation. Au total, c'est près de 40 millions qu'il en aura coûté en fonds publics pour la tenue de cet événement.

Parce qu'il s'agit d'argent public, il faudra, avant de tourner la page définitivement sur la saga de ces championnats, que l'on rende compte de l'utilisation de ces fonds. Le travail exceptionnel réalisé en cinq mois par le duo Normand Legault-René Guimond pour sauver les compétitions ne peut que soulever de nombreuses questions sur la gestion du comité organisateur précédent qui a conduit à la crise que l'on sait. Si, en cinq mois, une nouvelle équipe a pu redresser la situation, comment se fait-il que si peu avait été réalisé pendant les trois années précédentes?

D'emblée, une vérification approfondie de la gestion du comité organisateur pour la période 2002-2005, dont les résultats devront être rendus publics, s'impose. Il s'agit de comprendre ce qui s'est passé et de prévenir la réédition dans l'avenir de tels déraillements. Le maire Tremblay pourrait en tirer des enseignements susceptibles de tempérer l'enthousiasme qu'il manifestait dimanche soir alors qu'il évoquait une possible candidature de sa ville pour les Jeux olympiques de 2016.

Entendant leur maire parler ainsi, il n'y a pas de Montréalais qui n'aient pas sourcillé. Montréal serait-elle devenue tout à coup assez riche pour s'engager dans une autre aventure déficitaire à hauts risques? On peut en douter alors qu'il nous reste encore quelques paiements hypothécaires à faire pour un stade olympique, qui 30 ans après les Jeux de Montréal, demeure le legs le plus inutile qu'a pu nous laisser le maire Jean Drapeau.

bdescoteaux@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Mémoire vive

Thierry Hentsch est décédé le 7 juillet dernier. Sa disparition trop vite survenue nous prive tous et toutes d'un intellectuel d'envergure, d'un grand humaniste, d'un communicateur hors pair, d'un homme qui aimait son travail d'enseignant et de professeur. Ses nombreux collègues et amis ont su lui rendre un vibrant hommage.

J'aimerais ici, dans le plus grand respect de l'être sensible et aimant qu'il a été, et en toute solidarité avec celles et ceux qui l'ont bien connu et qui continuent de l'aimer beaucoup, témoigner de l'être humain exceptionnel qu'il a été. Car il était, pour plusieurs d'entre nous, un ami d'une grande fidélité, un compagnon de vie, un compagnon de route. Une personne avec qui il faisait bon cheminer. Sur les routes de campagne ou en montagne, même sur les chemins les plus difficiles. Une personne à qui nous pouvions faire appel en toute confiance et qui était là, à l'écoute. Thierry savait être disponible. Il quittait volontiers sa table de travail, ses écritures et ses lectures pour venir vers nous. Généreux de son temps, il était alors d'une présence entière et d'une belle attention. Il aimait les bons moments passés en conversations fines, tissées d'humour et de bons mots, tout autant qu'il aimait profondément vivre. Il savait reconnaître et saisir ces moments uniques qui ne surviennent que trop rarement. Il nous manquera beaucoup.

J'aimerais rappeler la relation profonde qui nous a unis pendant de nombreuses années, et remercier nos amis qui m'ont manifesté, ainsi qu'à mon fils, leur sympathie et leur tristesse. Toute ma famille a été touchée par ce deuil, elle qui avait chaleureusement accueilli Thierry Hentsch et son fils Sébastien dès 1976, et qui l'a toujours aimé et apprécié. Manouane Beauchamp, enfin, son fils adoptif, a perdu en Thierry son mentor et son meilleur ami.

En 1985, j'inscrivais en dédicace à mon premier vrai livre «*A.T.H., mon compagnon de tous les jours*». Il l'est effectivement demeuré, et il le sera encore.

Né à Lausanne en 1944, Thierry Hentsch aurait eu 61 ans le 7 août 2005.

Hélène Beauchamp
1er août 2005

Beau Dommage,
Beau D'Hommage

Quand Sylvain Cormier reproche à Beau Dommage d'avoir eu la mauvaise idée de participer à leur propre hommage, il se trompe de cible: c'est moi le coupable, car les membres du groupe pensaient exactement comme lui!

C'est moi qui les ai convaincus de se réunir une ultime fois pour faire ce qui devait être une apparition-surprise à la fin du spectacle *Beau D'Hommage*. Parce que c'était le plus beau cadeau à faire au public en même temps qu'une demande du télédiffuseur, sans que les Francofolies n'auraient pu présenter ce grand spectacle gratuitement.

Quand nous avons dû confirmer le rumeur par communiqué pour éviter un scoop mardi dernier, Michel Rivard lui-même m'appela, catastrophé pour les autres artistes: maintenant que la surprise était éventée, il craignait qu'ils soient forcément relégués dans l'ombre de Beau Dommage, ce qui était selon lui la pire des impolitesses à faire à ceux qui leur avaient si talentueusement rendu hommage sur disque...

Mais je peux témoigner aujourd'hui qu'à la fin du spectacle, tous ces artistes étaient vraiment heureux d'avoir participé à un événement qui n'aurait sans doute pas connu la même magie s'ils n'avaient exceptionnellement pu partager la scène avec les membres originaux de Beau Dommage.

Et, à en juger par la réaction du public tout au long du spectacle, ce n'était finalement pas une si mauvaise idée!
Alain Simard
Président-fondateur,
Les Francofolies de Montréal
1er août 2005

Fumée, bars et restaurants

Dans la page Idées du *Devoir* du 21 juillet, David Romano, cofondateur du groupe de Citoyens anti-gouvernement envahissant, propose ce qu'il croit être une idée novatrice: «*Laissez aux Québécois le choix du bar, du restaurant et du café dans lequel ils désirent relaxer ou travailler. Il y a de plus en plus d'établissements pour non-fumeurs qui s'ouvrent au public tous les jours, d'une façon natu-*

relle. Le cours de la nature n'est pas trop lent, il évolue précisément à la vitesse souhaitée par la majorité de la population.»

Dans ce que suggère M. Romano, il nous faut distinguer deux groupes d'individus: les clients et les travailleurs de ces établissements. Doit-on laisser aux travailleurs la liberté d'exercer leurs fonctions dans des endroits que l'on sait d'avance nocifs pour leur santé?

En tant que société, nous avons établi des règles pour protéger la santé des travailleurs. À cet égard, les travailleurs des bars et restaurants devraient pouvoir jouir des mêmes droits que les travailleurs des autres secteurs. Tout travailleur dans un bar ou un restaurant ne devrait donc pas être exposé à la fumée nocive du tabac.

Soignons imaginatifs. Deux solutions fort simples se présentent d'emblée à l'esprit... Une des solutions pourrait être que l'État oblige les employeurs à ce que tous les employés travaillant dans les aires pour fumeurs ou dans les aires de travail non isolées des aires pour fumeurs soient protégés en portant des masques appropriés. Notons que cela inclut, par exemple, celles et ceux qui travaillent dans la cuisine.

Une autre solution pour les bars et restaurants qui ne voudraient pas avoir d'employés masqués serait d'aménager des aires de consommation ou de repas fermées et ventilées selon des règles d'efficacité strictes; cela impliquerait que les clientes ou les clients iraient chercher eux-mêmes leur repas ou leur consommation dans une pièce non-fumeurs spécialement aménagée.

Mais, peu importe les solutions qui seront trouvées, elles devraient toutes faire en sorte de protéger celles et ceux qui gagnent leur pain quotidien dans ces endroits. Nous croyons que la mise en place de telles mesures accélérerait «*le cours de la nature*», dont parle M. Romano, de telle sorte qu'en peu de temps il n'y aurait qu'une infime minorité de bars et de restaurants pour fumeurs. Si cela s'avérait, les discussions sur l'opposition irréductible ou sur la réconciliation possible entre la liberté du client fumeur et la responsabilité sociale de la protection des clients seraient rendues quasiment obsolètes...

Florian Péloquin
Notre-Dame-des-Prairies
Marcel Sylvestre
Joliette, juillet 2005

LIBRE OPINION

Coûts et impacts de l'assurance parentale

PAUL LAPIERRE
Sainte-Geneviève

Est-il trop tard pour réformer le modèle social québécois qui, comme celui de l'Argentine, se dirige vers le précipice alors que les entreprises créent des emplois de plus en plus précaires, minées par la vive concurrence internationale et l'accroissement des charges gouvernementales?

Voilà que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, afin d'accroître le taux de natalité au Québec, imposera une assurance parentale, onéreuse et obligatoire, dès le 1^{er} janvier 2006. Comme par le passé, cette nouvelle mesure bureaucratique, débordante de bons sentiments, requerra l'embauche des nombreux fonctionnaires syndiqués et l'accablante facture sera reflétée à tous les employés, travailleurs autonomes et propriétaires d'entreprise.

Le gouvernement fédéral a progressivement transformé le programme d'assurance chômage, par une tarification abusive, en une véritable vache à lait. À Québec, les hauts

fonctionnaires prévoient bien s'en tirer, en exigeant eux aussi des primes salées, pour le plus généreux régime d'assurance parentale d'Amérique, en faisant fi de la capacité de payer des individus et des entreprises, déjà les plus lourdement taxés du continent, comme le soulignent les représentants d'associations patronales.

Risque pour l'emploi

Présentement, des milliers de travailleurs autonomes et propriétaires de PME bossent d'arrache-pied pour boucler péniblement leurs fins de mois. Pour plusieurs personnes, cette nouvelle obligation gouvernementale risque de tuer l'emploi. La majorité des travailleuses indépendantes ne pourront profiter pleinement d'une année de congé de maternité payée sans mettre en péril l'avenir de leur microentreprise, alors qu'injustement elles devront déboursier des surcharges d'employeurs.

Tous les contribuables participent à la caisse de l'assurance vieillesse universelle des aînés. Pourquoi alors des retraités bien

nantis, ex-membres de la députation, de la fonction publique, ou d'autres, qui bénéficient de généreuses pensions, souvent indexées, ne contribueraient-ils pas, eux aussi, aux programmes de protection sociale de l'État-providence pour couvrir les risques liés à la maladie, à l'enfantement, au chômage, et aux accidents de travail, en guise d'une véritable solidarité intergénérationnelle?

Le marché du travail est structuré autour de l'emploi salarié à vie, avec salaire et retraite garantis, que reflète le modèle de travail dans la fonction publique (l'État emploie plus de 35% de la population active) et qui trouve sa traduction juridique dans un *Code du travail* fondé sur la transposition à l'entreprise des normes de la fonction publique.

Des modifications législatives s'imposent pour tenir compte des disparités entre les travailleurs des secteurs public et privé. Mais ni les politiciens, ni les syndicats, ni la haute fonction publique ne voient l'urgence d'adopter des mesures législatives afin d'atteindre une réelle solidarité sociale entre tous les travailleurs du Québec.

IDÉES

Crise à l'AFL-CIO

Les leçons du syndicalisme états-unien

THOMAS COLLOMBAT

Candidat au doctorat en science politique,
Carleton University

Alors qu'elle se tramait depuis plusieurs mois dans une indifférence quasi généralisée, la crise que traverse l'American Federation of Labor — Congress of Industrial Organizations (AFL-CIO) —, la seule authentique centrale syndicale états-unienne, a récemment suscité l'intérêt (timide, la plupart du temps) des médias.

Il est certes compréhensible qu'un mouvement en perte de vitesse depuis de si nombreuses années et ne représentant plus guère que 15 % de la main-d'œuvre américaine (dans les estimations les plus optimistes) ne soulève pas les passions. Tout de même, ce qui est en train de se passer au sein de l'AFL-CIO doit nous interpeller. Outre son poids «absolu» (13 millions de membres), elle est aussi le «modèle» suivant lequel la grande majorité du syndicalisme canadien et québécois s'est organisé, à l'exception notable des syndicats catholiques au Québec. Par ailleurs, plusieurs syndicats d'ici, qualifiés d'«internationaux», sont toujours affiliés à l'AFL-CIO, en plus de l'être au Congrès du travail du Canada (CTC).

L'AFL-CIO au bord de l'implosion

Que se passe-t-il donc chez les syndicalistes états-unien? Alors que l'AFL-CIO a tenu son congrès du 25 au 28 juillet à Chicago, plusieurs de ses syndicats affiliés, parmi les plus importants, ont décidé de lancer un ultimatum à la direction de la centrale: changez, ou nous partons.

Loin d'être du bluff, cette stratégie a commencé à être appliquée puisque deux des plus gros syndicats affiliés de la fédération, le Service Employees International Union (SEIU, 1,8 million de membres, le plus gros affilié de l'AFL-CIO) et les Teamsters (1,4 million de membres) ont annoncé à la veille du congrès leur départ des rangs de la centrale.

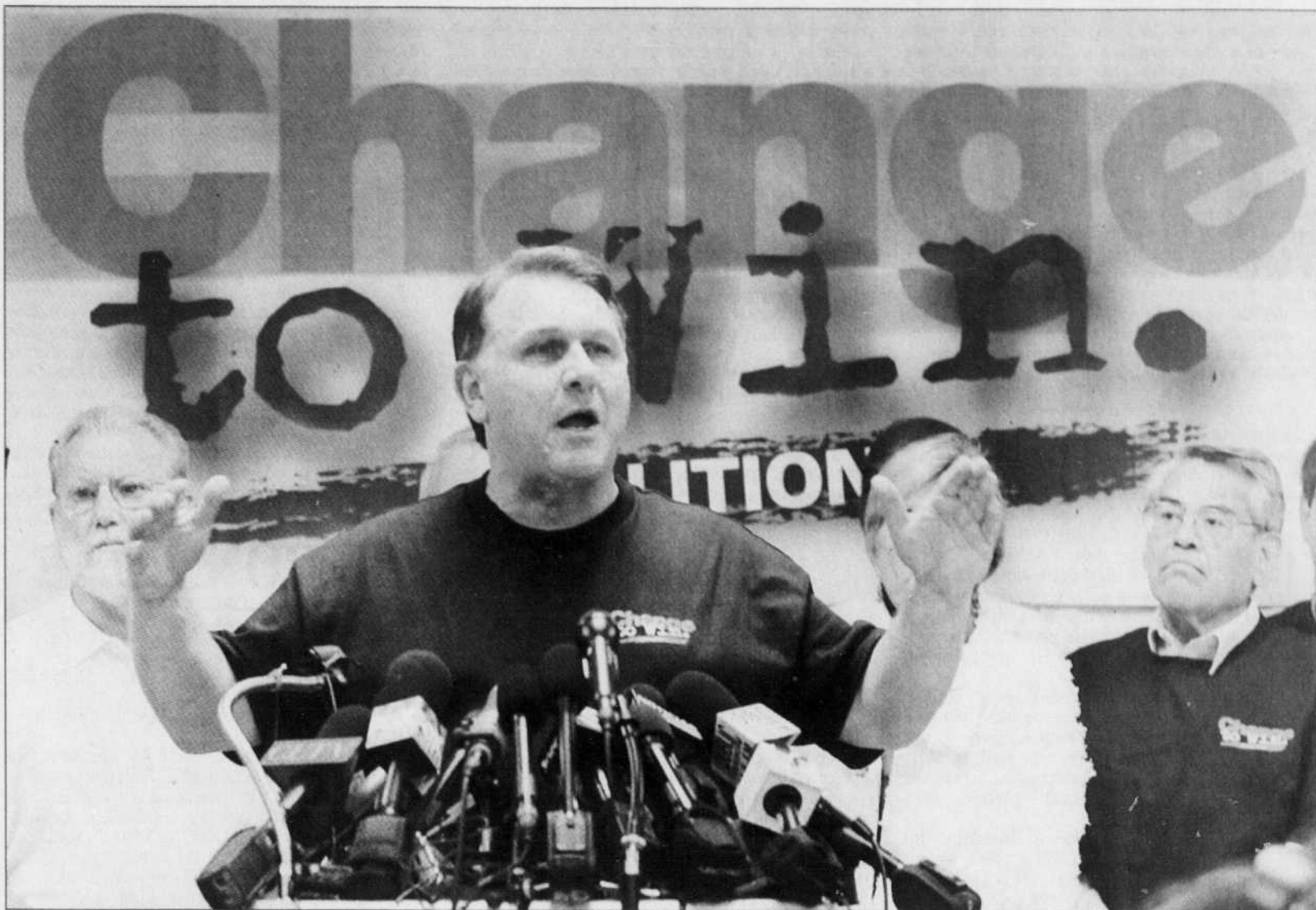
Plus qu'une simple dispute interne, ce débat engage des syndicats aux origines et aux traditions très variées, et dont la sécession pourrait se révéler fatale pour l'AFL-CIO.

Ainsi, aux côtés du SEIU et des Teamsters, on trouve également les United Food and Commercial Workers (UFCW, 1,4 million de membres, ceux-là mêmes qui ont mené la campagne de syndicalisation chez Wal-Mart au Québec), le syndicat UNITE-HERE (travailleurs du textile et des hôtels, 450 000 membres) et quatre autres syndicats, qui n'ont décidé, pour l'instant, que de boycotter le congrès, geste toutefois hautement symbolique. Tous sont réunis au sein de la coalition *Change to Win*.

Leur argument? L'AFL-CIO ne s'implique pas assez dans les campagnes de syndicalisation, et la seule solution pour permettre au syndicalisme états-unien de sortir du cercle vicieux dans lequel il est engagé depuis près de 50 ans est d'occuper mieux le terrain, notamment en confiant à la centrale, dont la structure est traditionnellement plutôt décentralisée, plus de pouvoirs en la matière, et en amenant les petits syndicats à fusionner.

Une situation révélatrice

De l'autre côté du ring, on trouve surtout des syndicats issus de l'industrie manufacturière, au premier rang desquels les United Steelworkers of America (connus au Québec sous le nom des Métallos), qui préfèrent mettre de l'avant les délocalisations d'emplois et la faiblesse des législations de protection des travailleurs en tant que facteurs explicatifs de la crise du syndicalisme états-unien. Une position qui s'explique aisément par le fait que ce sont précisément les industries dans lesquelles ces syndicats sont implantés qui ont le plus souffert des délocalisations



James Hoffa, président des Teamsters. Alors que l'AFL-CIO a tenu son congrès du 25 au 28 juillet à Chicago, plusieurs de ses syndicats affiliés parmi les plus importants, dont les Teamsters, ont décidé de lancer un ultimatum à la direction de la centrale: changez, ou nous partons.

d'emplois et des vagues de mises à pied qui ont suivi.

Au vu de ces affrontements, la direction de la centrale, menée par John Sweeney, tente de concilier les positions, mais elle n'a pas réussi jusqu'à présent à calmer les ardeurs des dissidents de la coalition *Change to Win*, qui ne sont pas convaincus par ses efforts d'ouverture.

Ces événements sont autant de révélateurs de la situation actuelle du syndicalisme, non seulement aux États-Unis, mais dans l'ensemble des pays industrialisés. Ils traduisent en effet la tension constante qui traverse ce mouvement entre action dans les milieux de travail et action plus purement «politique».

Il est évident que ni les dissidents ni leurs adversaires ne pensent que le mouvement syndical devrait abandonner l'un de ces deux terrains, mais il est également clair qu'ils ne s'entendent pas sur la stratégie à adopter par rapport à la crise. Et ce, au point d'être prêts à faire voler en éclats la seule authentique centrale syndicale aux États-Unis (les syndicats non affiliés existent mais ont toujours été très minoritaires).

Paradoxalement, l'AFL-CIO est née en 1955 de la volonté des deux branches du mouvement syndical de l'époque (les syndicats industriels et les syndicats de métiers) de mettre de côté leurs chicanes pour mieux travailler ensemble. Il appert que cette belle intention aura été de courte durée [...]. Les clivages qui traversent le mouvement syndical ne sont plus les mêmes aujourd'hui, mais le fait qu'un tel mouvement se soit organisé traduit bien combien il est difficile de tenir toute cette «famille» unie.

Malgré les apparences, la bataille qui sévit dans les rangs de l'AFL-CIO n'en est pas qu'une de personnes. Difficile également de la simplifier en y voyant une opposition entre droite et gauche du mouvement, ou encore entre base et sommet. De part et d'autre, on trouve à la fois des syndicats aux traditions très progressistes et d'autres plus conservateurs. Et s'il apparaît que les «petits» sont, pour l'instant, plutôt dans le camp de la direction de la centrale, celui-ci compte également les 1,2 million de membres des Métallos. Les oppositions touchent à la nature même du mouvement syndical, à ses orientations fondamentales et aux directions stratégiques qu'il devrait prendre.

Des leçons pour le Canada et le Québec?

De ce côté-ci de la frontière, la situation semble plus calme. Le Congrès du travail du Canada (CTC) a tenu son dernier congrès en juin à Montréal et, preuve s'il en est que les «deux solitudes» existent toujours bel et bien dans le milieu syndical, les médias et le public québécois n'y ont prêté quasiment aucune attention. Pourtant, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) est toujours liée au CTC, bien qu'elle y bénéficie depuis 1993 d'une autonomie si forte qu'on parle de «souveraineté-association» entre la FTQ et le CTC.

Le seul événement un peu marquant du dernier congrès fut la candidature de Carol Wall face au président sortant Ken Georgetti. La campagne a permis de lancer un débat au sein de la centrale, notamment

sur les liens entre la base et les dirigeants, mais M. Georgetti a été reconduit dans ses fonctions malgré un résultat plus qu'honorable pour son adversaire, qui a surpris bien des observateurs par le nombre d'appuis qu'elle a réussi à gagner.

Toutefois, rien de similaire avec ce qui est en train de se passer à l'AFL-CIO... pour l'instant.

Les syndicalismes canadien et états-unien ont toujours été très liés, même si les structures canadiennes ont progressivement acquis leur indépendance et ont réussi à conserver, de façon générale, un taux de syndicalisation supérieur à celui de nos voisins. C'est en particulier la situation au Québec où, paradoxalement (ou pas), le syndicalisme n'est pas «uni» mais partagé entre quatre centrales et une myriade de syndicats indépendants.

N'oublions pas par ailleurs que le CTC a lui-même frôlé l'implosion au début des années 2000, lorsque les Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) ont menacé de quitter la centrale.

De là plusieurs questions: l'«exceptionnalisme» canadien est-il réel? Les guerres de clans aux États-Unis vont-elles se transférer ici, la plupart des syndicats impliqués ayant également de nombreuses sections au Canada? Et le pluralisme syndical est-il si néfaste, considérant le succès relatif du syndicalisme québécois en Amérique du Nord, pourtant le seul à être «divisé»?

Autant d'interrogations qu'un suivi attentif de l'évolution de la situation aux États-Unis nous aidera sans doute à aborder. L'avenir du syndicalisme américain nous concerne aussi, n'y soyons pas indifférents.

Système de santé: pour l'ajout d'indicateurs de performance

LINDA CAZALE

Chercheuse post-doctorale,
centre de recherche, hôpital Charles LeMoine

Tel un astéroïde qui passe près d'un vaisseau, un événement est venu perturber l'une des grandes certitudes du réseau de la santé il y a quelques semaines. Dans une décision majoritaire et controversée, quatre juges de la Cour suprême ont invalidé deux articles s'appliquant au régime québécois de l'assurance maladie et de l'assurance hospitalisation [...], ouvrant la voie à l'instauration d'assurances privées pour des services et des soins qui sont pour l'instant couverts uniquement par nos assurances collectives. [...] Cet accroissement du rôle du secteur privé fait également partie des recommandations du rapport Ménard (également controversé) déposé la semaine dernière.

Rien cependant n'indique qu'une plus forte ouverture aux assurances privées va améliorer la situation, notamment quant aux délais d'attente. En effet, la littérature disponible, par exemple le document *Mythe: un système privé parallèle réduirait les temps d'attente dans le système public*, produit en 2005 par la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé (www.fcrss.ca) ainsi que des travaux récents menés par l'Institut du Nouveau Monde (www.inm.qc.ca), «Le rendez-vous stratégique sur la santé» vont plutôt dans le sens selon lequel une telle ouverture favoriserait une augmentation des inégalités sociales quant à l'accès à certains services et une hausse des coûts du système de santé.

Ainsi l'impact le plus plausible est une régression de la solidarité au sein de la société québécoise. Cela va à l'encontre d'une des caractéristiques centrales de notre système de soins, à savoir que les citoyens, inégaux devant la maladie et inégaux à produire leur état de santé, doivent recevoir des ser-

vices en fonction de leurs besoins et non de leur capacité de payer.

Ce même document indique que la compréhension même du temps d'attente reste à raffiner. Ainsi, et alors que, pour réduire les temps d'attente, il est raisonnable de penser que nous devons savoir combien de personnes sont en attente de soins, depuis combien de temps et quels sont les traitements pour lesquels les temps d'attente sont les plus longs, il est frappant de constater que les indicateurs pour répondre à ces questions ne sont pas toujours disponibles. [...]

Le système de soins du Québec, lequel ne figure pas en tête du peloton du palmarès de l'Organisation mondiale de la santé, demeure perfectible. Il est lent à s'adapter aux besoins de la population. Des correctifs sont à apporter et le rapport déposé en 2001 par la Commission d'étude sur les services de santé et les services sociaux (www.msss.gouv.qc.ca) comprend 36 recommandations à cette fin.

Certaines d'entre elles sont en voie d'implantation, dont les groupes de médecine de famille. D'autres recommandations centrales touchent la plus grande reconnaissance des compétences diversifiées et complémentaires d'acteurs qui œuvrent en santé. Cette reconnaissance est importante puisque le travail en interdisciplinarité est reconnu comme une plus-value afin d'augmenter la qualité des soins et des services tant en santé physique, en santé mentale, en santé sociale qu'en santé publique.

Enfin le système de soins expérimente depuis un an une réorganisation majeure avec la mise en place de 95 réseaux locaux de services partout au Québec. Dans le cadre de ces réseaux, des projets cliniques visant à rapprocher les services de la population et à les rendre plus accessibles, mieux coordonnés et plus continus sont en cours d'élaboration.

Évaluation à tous les paliers

Dans ce portefeuille de solutions à implanter pour

moderniser et pour augmenter la performance du système de soins, l'une des plus importantes selon moi concerne l'évaluation et le «monitorage» des services et des interventions mis en place. Notre réseau a besoin d'une bonne dose d'évaluation et ce, à tous les paliers (provincial, régional, local).

L'appréciation de la performance du système de soins est cependant une activité exigeante: en effet les multiples dimensions de la performance — l'atteinte des buts fondamentaux (par ex. l'efficacité, l'efficience, l'équité), la production des soins et des services (par ex. le volume et la qualité), le maintien des valeurs sociales (par ex. l'égalité, la sécurité et la justice sociale) et l'adaptation du système de soins à l'environnement (par ex. l'action sur les déterminants socioéconomiques) — en font une réalité difficile à cerner.

Ce plus grand recours à l'évaluation et au monitoring va devoir s'appuyer sur l'implantation de systèmes d'information clinique et de gestion et sur des investissements dédiés à cette fin. La planification stratégique du ministère de la Santé et des Services sociaux pour 2005-2010 prévoit d'ailleurs d'optimiser l'utilisation des ressources informationnelles en soutien aux démarches en cours.

L'évaluation de la performance peut répondre à plusieurs objectifs: la reddition de comptes; brosser un état de la situation (par ex. délais d'attente); faciliter les comparaisons (par ex. entre les provinces canadiennes); mais surtout favoriser et soutenir les apprentissages des acteurs quant aux programmes et services mis en place, en déterminer les points forts et les lacunes et, conséquemment, discuter des correctifs à y apporter.

Déjà des initiatives

Des initiatives québécoises récentes qui vont dans ce sens sont intéressantes [...]. Au niveau provincial, le Conseil de la santé et du bien-être du Québec a déposé l'automne dernier un cadre pour une appréciation globale et intégrée du système de soins (www.csbe.gouv.qc.ca). C'est le futur commissaire à la santé et au bien-être qui aurait le mandat

de voir à l'application d'un cadre afin d'apprécier la performance du système de soins.

Le cadre retenu par le Conseil tient compte des multiples dimensions de la performance et inclut des indicateurs touchant notamment la satisfaction globale des citoyens et des citoyennes, l'efficacité, l'efficience, l'équité, le volume de soins, les délais d'attente et la coordination de la production.

À mon avis, la contribution des différents producteurs de soins, tant ceux du secteur public que ceux des secteurs privé et communautaire, doit s'inscrire à l'intérieur des dimensions et des objectifs définis dans ce cadre et viser l'atteinte des indicateurs qui seront choisis.

Au niveau régional, l'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Montérégie a adopté un modèle de gestion de la performance afin d'orienter et de soutenir le développement des réseaux locaux sur son territoire et des continums d'intervention (par ex. lutte au cancer) qu'elle a retenus. Brevement, des cibles d'amélioration ont été déterminées et leur suivi va permettre de juger de la performance et d'apporter plus facilement des ajustements.

À Montréal, l'expérience de l'Agence de développement mise entre autres sur un projet de jumelage de banques de données médico-administratives. Ce projet va faciliter l'évaluation et le monitoring des projets cliniques des réseaux locaux du territoire en fonction entre autres de l'accessibilité, de la continuité et de la qualité des soins et des services.

À l'heure où il importe de rappeler notre attachement au caractère public du système de soins, lequel constitue un acquis social à protéger, il importe également d'en poursuivre la modernisation afin de mieux l'adapter aux besoins de la population. Dans l'actualisation de notre mission, celle de prévenir, de guérir et de soutenir, l'évaluation a un rôle capital à jouer. [...] L'accès à des données utiles n'est pas une panacée, mais une appréciation plus fine de la performance constitue un prérequis pour soutenir les débats et appuyer la prise de décisions.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandree Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (commissaire internet) Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux-Soucy (surnuméraire); Pauline Gravel (sciences); Guillaume Bourgaill-Côté (surnuméraire); Michel Carneau (cartographie); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duches, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (reporters), René Leo Guimont et Serge Paquin (reporters surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cahier culture), Julie Carpentier (opéra), Paul Bennett (opéra cahiers opéra et culture), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médiat), Caroline Montpetit (livre), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels et musique), Frédérique Doyon (surnuméraire); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (opéra), Philippe Papineau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (opéra international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti et Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marilyne Hamelin, Alexandre Shields (commissaire); Gilles Paré (directeur); Manon Desrochers, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlène Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filon, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, Olivier Zaida. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Loli Sénéchal-Berthiaume, Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, Caroline Simard. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

BOLTON

SUITE DE LA PAGE 1

Pourtant, en raison de tactiques partisanes visant à gagner du temps menées par une poignée de sénateurs, John s'est vu injustement privé du vote qu'il méritait», a déclaré Bush. La nomination de Bolton n'est valide que jusqu'à la prestation de serment d'un nouveau Sénat, en janvier 2007.

Bush pense que Bolton a le profil pour mettre en œuvre la réforme de l'ONU et il veut qu'il soit prêt pour l'Assemblée générale des Nations unies en septembre. «J'envoie l'ambassadeur Bolton à New York avec ma confiance la plus totale», a affirmé Bush.

Prenant la parole après le président, Bolton s'est dit prêt à travailler sans relâche pour accomplir son travail. «Cela sera un grand privilège d'être le défenseur des valeurs de l'Amérique et des intérêts de l'ONU, et, comme le stipule la charte des Nations unies, d'aider à maintenir la paix internationale et la sécurité», a déclaré le nouvel ambassadeur américain à l'ONU.

«Manœuvre»

Le sénateur démocrate du Massachusetts Edward Kennedy a dénoncé la décision de Bush, qu'il considère comme un abus de pouvoir. «C'est une manœuvre sournoise qui ignore l'exigence constitutionnelle d'aval du Sénat et ne fait qu'assombrir le nuage qui menace la crédibilité de Bolton à l'ONU», a-t-il estimé.

Le sénateur démocrate du Connecticut, Christopher Dodd, interviewé dimanche sur Fox News, avait jugé injustifiée la procédure choisie par Bush. «Il s'agira du premier ambassadeur à l'ONU depuis 1948 que nous enverrons après un "recess appointment". Or, nous ne devons pas envoyer quelqu'un qui n'a pas la confiance du Congrès», a-t-il ajouté.

Les sénateurs démocrates considèrent Bolton comme un faucon et l'accusent d'avoir tenté de manipuler des renseignements et d'avoir fait pression sur des analystes de l'administration pour qu'ils soutiennent ses positions conservatrices pendant le premier mandat de Bush, lorsqu'il occupait le poste de sous-secrétaire d'État.

La semaine dernière, un nouveau chapitre s'était ajouté à la controverse en marge de l'affaire Valerie Plame, cet agent de la CIA dont l'identité a été divulguée après les propos critiques de son mari, l'ancien diplomate Joseph Wilson, sur l'intervention américaine en Irak.

Bolton avait assuré lors de ses entretiens avec les sénateurs qu'il n'avait pas été interrogé par les enquêteurs dans le cadre de cette affaire. Mais le département d'État, après l'avoir défendu des accusations de l'opposition démocrate, a dû faire machine arrière et reconnaître que le diplomate avait bien «été entendu par l'inspecteur général du département d'État».

Reuters

Rectificatif

Dominique Deslandres, auteur du texte «Marie de l'Incarnation, folle de Dieu» publié hier en page Idées dans le cadre de notre série Dix utopies qui ont forgé le Québec, est professeure d'histoire à l'Université de Montréal et non, comme nous l'avons malencontreusement indiqué, à l'Université du Québec à Montréal.

Sudoku

1	7	3		5	
		8		9	
	5				6
2		9			
8			6	3	4
3				8	
	1		4		3
9		3			2
		5	7		4

0022

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Info@lee-mordus.com
www.lee-mordus.com

Solution du dernier numéro

1	9	6	8	4	2	7	3	5
2	5	4	6	7	3	9	8	1
3	7	8	9	1	5	4	6	2
5	3	7	4	6	1	8	2	9
8	1	2	5	3	9	6	7	4
6	4	9	7	2	8	5	1	3
9	2	5	1	8	6	3	4	7
4	6	3	2	5	7	1	9	8
7	8	1	3	9	4	2	5	6

0021

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor World, St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques-Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

LIBÉRAUX

SUITE DE LA PAGE 1

pressé à Québec, hier. En fait, l'idée d'un «code vestimentaire» est un compromis défini par l'exécutif de la Commission à la suite d'une tournée de consultation régionale effectuée ces derniers mois. M. Bégin dit que l'exécutif a préféré ce «moyen terme». Certains des jeunes consultés prônaient en effet l'imposition d'un uniforme alors que d'autres refusaient toute contrainte vestimentaire. Quel serait le contenu de ce code? «Les modalités seront à déterminer», a répondu le politicien en herbe. Dans le cahier de résolutions de la CJ baptisé «document thématique», on s'en prend toutefois aux «modèles comme Britney Spears».

M. Bégin, précisant qu'il ne voulait pas passer pour «un conservateur frustré», note qu'il est peut-être «facile de blaguer sur la chose», mais que lors des consultations, la question est revenue très souvent sur le tapis. Dans son document thématique, l'exécutif de la CJ, en se référant notamment à «la série d'articles du Devoir» (16 au 18 avril), s'inquiète de plusieurs faits. Notamment que «des enfants du primaire aient déjà des pratiques sexuelles» et que dès l'âge de 14 ou 15 ans, presque 12 % des gars et 13 % des filles aient déjà eu une relation sexuelle. Elle s'alarme de «l'augmentation des infections transmises sexuelle-

ment» chez les adolescents et attribue ce phénomène à un «manque d'information», entre autres à la disparition au secondaire du cours de formation professionnelle et sociale (FPS). Outre le code vestimentaire, la CJ propose, pour «baliser la sexualité des adolescents», que chaque commission scolaire soit dotée d'un groupe de professionnels ayant pour mission de donner de «l'information aux jeunes sur leur sexualité et ses effets».

L'eau

Les jeunes libéraux ont, à l'instar du gouvernement libéral au pouvoir, résolument adopté la couleur verte, le vocable «développement durable», les éoliennes (une bonne occasion selon eux pour des PPP), l'étiquetage des OGM, etc. Une des résolutions centrales à leurs débats sera la «nationalisation de l'eau». M. Bégin a déploré le fait que des sociétés étrangères «profitent de cette ressource» sans verser des redevances à l'État. «Qu'on tienne des états généraux, que tout le monde vienne présenter son opinion sur cette question-là. Mais une chose qui est non négociable, c'est la protection et la pérennité de l'eau.»

Par ailleurs, les jeunes libéraux discuteront en fin de semaine de la préparation d'un «dégel responsable» des frais de scolarité dans un deuxième mandat libé-

ral, même si une telle mesure «va soulever l'ire des associations étudiantes», comme ils l'écrivent dans leur document thématique. Ils adopteront ou rejetteront aussi des résolutions favorisant la lutte contre le jeu pathologique et le suicide chez les jeunes.

Bravo Ménard

Notons que le président de la commission, M. Bégin, s'est montré très enthousiaste à l'égard du rapport Ménard sur la «pérennité du système de santé», déposé la semaine dernière. Evoquant trois pistes de solution explorées dans ce rapport, soit l'augmentation du fardeau fiscal, l'établissement d'une assurance vieillesse et un recours plus fréquent à l'entreprise privée en santé, M. Bégin a déclaré «ma génération est extrêmement favorable à des recommandations de ce genre-là».

La CJ du PLQ est une des plus puissantes des partis politiques provinciaux, puisqu'elle détient 33,3 % des voix au sein des hautes instances. Elle se targue d'avoir proposé par le passé plusieurs idées qui sont devenues par la suite des politiques publiques: la «carte soleil», le Conseil permanent de la jeunesse et l'enseignement de l'anglais en première année, notamment.

Le Devoir

CITRONNELLE

Le réseau de la SEPAQ a retiré cette année les bouteilles de citronnelle de ses boutiques de vente

SUITE DE LA PAGE 1

Aucune étude n'indiquait de quelconque risque pour la santé: mais d'un autre côté, rien ne prouvait non plus que le produit n'était pas dangereux... L'ARLA préférait alors jouer de prudence.

Une période de consultation a suivi cette décision, de façon à permettre aux fabricants de fournir les études scientifiques manquantes prouvant l'innocuité de la citronnelle. C'est à cette étape que le public s'est manifesté, et bruyamment. «On a reçu plusieurs commentaires de gens du grand public à savoir que l'huile semblait sécuritaire», indique John Worgan, directeur de la Division de la gestion des réévaluations à l'ARLA. Citoyens et experts évoquaient «la provenance naturelle de la citronnelle, son utilisation historique et le faible nombre d'effets nocifs rapportés» pour demander un renversement de décision.

L'ARLA dit ne pas avoir reçu de nouveau document scientifique éloquent pendant cette consultation, mais elle a pris acte des commentaires du public et décidé de «faire appel à un comité [...] pour examiner les raisons justifiant la décision proposée». Autrement dit: on reprend le processus d'analyse du début. Pendant ce temps, la citronnelle profite d'un sursis cette année. Le comité devrait être mis sur

le pied à l'automne, mais aucun calendrier d'action n'a été établi à ce jour.

Ce semblant de volte-face réjouit Alain Renaud, fondateur de Druid, une compagnie qui commercialise plusieurs produits à base d'huile de citronnelle. «Santé Canada paraît avoir compris le ridicule de cette situation», dit-il. Mais selon lui, les effets négatifs de l'histoire se sont déjà fait sentir. Un exemple: tout le réseau de la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) a retiré les bouteilles de citronnelle de ses boutiques de vente cette année, offrant plutôt des huiles à base de Deet. «Nous avons pris les devants», indique un porte-parole de la SEPAQ. Santé Canada disait qu'il y avait des risques que ce soit cancérogène, alors nous n'avons pas «pris de chance», même si les études ne sont pas terminées.»

Long historique

Aux États-Unis, les vertus de la citronnelle sont reconnues et approuvées depuis les années 1940. L'Institut national de santé publique du Québec a aussi statué il y a trois ans que c'était là un produit sans risque, en autant qu'il soit utilisé selon les indications. Selon M. Worgan, le fait que les États-Unis aient récemment réaffirmé leur confiance dans le produit a «peut-être influencé» l'ARLA. «On a regardé l'évaluation qui a été faite aux États-Unis, mais

nous faisons aussi nos propres évaluations selon la documentation disponible.»

C'est d'ailleurs là une des critiques qui a été adressée à l'ARLA: le processus de réévaluation des insectifuges oblige en effet les fabricants à fournir eux-mêmes les études devant démontrer l'innocuité de leur produit. Et ces études coûtent souvent très cher. Pour les multinationales qui commercialisent le Deet, il n'y a pas de problème. Mais pour un producteur comme Druid, c'est plus difficile. «Nous n'avons pas les fonds pour ça», confirme Alain Renaud. Ce n'est pas une lutte égale.»

John Worgan reconnaît le problème. Questionné pour savoir s'il était possible que cette façon de procéder crée une situation où un excellent produit ne serait pas homologué parce que son fabricant n'aurait pas de ressources pour fournir les études prouvant son innocuité, tandis qu'un produit moins efficace mais mieux soutenu pourrait se frayer un chemin jusqu'aux tablettes avec l'approbation de Santé Canada, M. Worgan affirme que «c'est une situation possible». Mais il répète que «c'est la responsabilité des compagnies de prouver l'innocuité de leurs produits. Nous, notre rôle, c'est la protection de la santé des Canadiens.»

Le Devoir

CANONS

SUITE DE LA PAGE 1

années 50, sous l'effet de l'industrialisation, ce melon, aussi appelé Gorman ou Décarie, du nom des deux producteurs d'alors, a connu ses heures de gloire pendant plusieurs décennies. Il a réjoui les bien nantis, fait sourire les enfants et a même exporté sa mesure (près de 6 kg), la finesse de ses parfums, sa chair vert pâle et son goût épicé tirant un brin sur la muscade en Ontario et même dans les hôtels chics de New York et de Boston. Avant de s'éteindre.

Le destin de ce cucurbitacée qui reprend désormais racine dans une multitude de jardins communautaires est bien sûr loin d'être unique. Pour les mêmes raisons et à la même époque, des centaines d'autres espèces de fruits ou de légumes ont en effet lentement pris la même route de l'extinction au Québec. Poussés vers la sortie par une quête de l'esthétique et du rendement qu'ils ne pouvaient alors plus rencontrer. Ou pire, simplement évacués de la mémoire collective par l'amnésie inhérente aux renouvellements des générations.

Prune de Damas, carotte Sainte-Valérie, haricot Soldat de la Beauce, reinette grise de Montréal, pomme Alexandre... leurs noms commencent toutefois à refaire surface. Et avec eux revient inévitablement le récit prévisible mais souvent oublié de ces disparitions contre lesquelles plusieurs jardiniers, amateurs du patrimoine, luttent désormais.

«Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous perdons des espèces de fruits et de légumes», lance l'historien Paul-Louis Martin de l'Université du Québec à Trois-Rivières. La tendance s'est amorcée au début du siècle dernier. Mais il faut se rendre à l'évidence, le mouvement ne semble pas avoir de fin.»

Nécrologie maraîchère

Le nombre de cultivars mal en point, menacés d'extinction ou tout simplement éradiqués du territoire est difficile à cerner, très peu de recherches ou d'inventaires des lieux ayant été faits à ce jour. Mais dans toutes les campagnes du Québec, les fruits du terroir en péril tout comme les légumes à saveur historique périssant confirment chaque jour que modernité et tradition sont loin de faire bon ménage.

La prune de Damas pourrait d'ailleurs en faire les frais. Originaires de Syrie où des croisés, dans un autre temps, ont eu la bonne idée d'en mettre un échantillon dans leurs bagages, ce fruit a fait son entrée au Québec aux débuts de la colonie. Dans les jardins fruitiers des Récollets à Notre-Dame-des-Anges ou encore avec Champlain qui dès 1608 conduisit plusieurs expériences sur l'acclimatation des plantes en terre de Nouvelle-France.

Les travaux de l'explorateur ont été d'ailleurs concluants et, très vite, la prune de Damas se répand dans la province, principalement au bord du fleuve, sur un vaste territoire allant de Québec à Matane. «Elle a suivi le peuplement, dit M. Martin, en longeant le Saint-Laurent, qui à l'époque constituait la première autoroute.»

Nature, en confiture, parfois même transformée en eau-de-vie, la prune de Damas séduit alors avec sa petite taille et son goût délicat qui en fait, selon les spécialistes, l'une des cinq meilleures prunes au monde. Un titre enviable qui est toutefois loin d'assurer sa survie.

Avec près de 3500 arbres toujours en terre au Québec, cette prune n'est en effet pas au meilleur de sa forme. «À partir des années 50, on a commencé à faire croire au consommateur que pour être bonne une

prune devait être grosse, poursuit l'historien, spécialiste des fruits du Québec. Qui plus est, cela lui donnait l'impression d'en avoir plus pour son argent... et ce, même si en favorisant des prunes de souches asiatiques importées de l'Ontario ou de la Californie, le goût de la petite et délicate prune de Damas n'était forcément pas au rendez-vous.

Les contraintes d'un système

Mais les temps sont ainsi faits. Avec le développement des réseaux de distribution alimentaire et l'intensification des cultures, les aliments arrivant à maturité plus vite, demandant moins d'entretien, mûrissant lentement une fois récoltés ou encore résistant au transport deviennent alors les préférés des acteurs de l'agroalimentaire qui, doucement, par la magie du marketing, finissent par convaincre les consommateurs du bien-fondé de leurs décisions. «Au cœur de l'industrialisation, les techniques de mise en marché ont fait croire, par exemple, aux amateurs de pommes qu'une bonne pomme se devait d'être rouge et parfaite», dit M. Martin. Et forcément, plusieurs espèces qui ne répondaient pas à ces canons de la beauté fruitière se retrouvent par la force des choses en fâcheuse position.

Des noms? La reinette grise de Montréal, une pomme à la peau grise roussâtre, de petite taille elle aussi, avec sa chair jaune et la Bourassa, coque et rouge grisâtre; la Sainct-Laurent, avec ses rayures vertes, rouge et jaune... Aujourd'hui, elles demeurent le privilège de quelques propriétaires de pommiers.

La pomme Alexandre, importée de Russie il y a de nombreuses années, a connu aussi le même sort, évacuée des vergers en raison de la faible productivité de ses arbres qui, par ailleurs, se sont toujours illustrés dans les campagnes par leur incroyable résistance à la maladie.

Tout ça était prévisible, estime Diane Joubert, représentante québécoise du programme des Semenciers du patrimoine, un réseau pancanadien de jardiniers versés dans la sauvegarde des semences du passé. «La concentration dans le secteur des semences a eu comme effet de diminuer la diversité, dit-elle. Il est plus facile en effet, pour une entreprise, de gérer un inventaire d'une dizaine de graines plutôt qu'un qui en contient plusieurs centaines. Sans compter qu'avec l'arrivée des multinationales dans ce secteur, plusieurs cultivars régionaux ont alors disparu», emportés par une vague de semences répondant mondialement au plus petit dénominateur commun.

Conséquence: des carottes, dont la famille est constituée de centaines de membres, les consommateurs du Québec n'en croisent bien souvent plus que deux espèces dans les épicerie: la Nantaise ou la Chantenaies, dominantes sur le marché car arrivant généralement à maturité en 50 jours (au lieu de 80 jours pour d'autres). Elles possèdent aussi un cœur moins généreux et développent une taille homogène qui facilite leur mise en sac. Chose que la carotte Sainte-Valérie, une variété d'origine française qui a fait le bonheur des premiers colons, n'est pas forcément capable de faire.

«Elle est plus grosse, c'est sûr», résume Louise Chèvrefils, qui cultive l'histoire dans un jardin de la région de Montréal. Son défaut aussi c'est d'avoir une peau pas très lisse qui laisse entrer la terre dans des recoins. Cela en fait un légume plus difficile à nettoyer, ce que les consommateurs d'aujourd'hui n'aiment pas beaucoup, eux qui courent après la simplicité dans les épicerie.»

Cette quête très contemporaine du vite, du beau et du facile à conserver a fait sombrer également la carotte jaune du Doubs ou encore la courte hâtive que les Metro, Provigo et consorts s'abstiennent bien sûr de mettre sur les rayons. La poire Bon Chrétien, la

poire Saignac (baptisée en l'honneur d'Armand Saignac, un clerc de Saint-Viateur qui la faisait pousser), le haricot Soldat de Beauce, connu aussi sous le nom de Saint-Esprit à œil rouge en France, le haricot Comtesse de Chambord ou encore le maïs de Gaspé peuvent revendiquer le même traitement.

Relancer les terroirs

À l'heure où les terroirs du Québec aspirent à trouver une place dans un univers gastronomique aussi industrialisé qu'homogénéisé, le retour de ces cultivars, qui racontent dans une pomme, une pomme de terre, une tomate, un épi de maïs ou une cerise la construction et le développement d'une région, semble de plus en plus de mise, croient les planteurs de patrimoine. Mais si, sur papier, la chose relève du truisme, dans les champs, c'est une autre histoire qui pourrait bien être écrite.

«Nous avons un gros problème de mémoire pour les cultivars anciens, résume Louise Saint-Pierre, propriétaire du potager de la Nouvelle-France à Saint-Jean-Port-Joli. Leur nom n'a pas toujours traversé les époques et, dans ce contexte, tout inventaire est difficile à réaliser.» De plus, la disparition, causée par la fuite du temps, des mémoires vivantes qui, il n'y a pas si longtemps encore, étaient capables de nommer avec exactitude ce que les anciens qualifiaient de carotte blanche ou de concombre de tante Adèle (le consensus autour du nom du cultivar n'a pas encore été atteint) n'est pas pour faciliter la tâche des équipes de sauvetage.

Autre écueil: l'absence de débouchés. Méconnues du public, comme de la plupart des jardiniers amateurs, ces espèces de fruits et de légumes sont loin d'être intégrées au régime alimentaire des gens d'aujourd'hui. Les consommateurs suivent plutôt les tendances de l'industrie et le diktat des primeurs — comprendre: les dates de mise en marché imposées par les fédérations de producteurs et négociants — plutôt que le rythme des saisons propres aux aliments d'ici.

Sans compter que la faiblesse des productions, pour la prune de Damas par exemple (qui arrive un mois après les prunes en primeur de l'Ontario et à une époque de l'année où les distributeurs sont passés à un autre appel), ne favorise certainement pas l'entrée de ce fruit dans les réseaux de distribution grand public en quête de volume pour assurer l'approvisionnement de leurs nombreux établissements.

Le refrain est connu. Sauf peut-être de quelques maraichers en herbe ou des abonnés aux paniers de légumes biologiques, où plusieurs de ces espèces en péril se retrouvent parfois. Mais il est clair que «si les gens avaient plus conscience de l'impact de ces stratégies commerciales sur la diversité génétique au Québec et sur l'agriculture locale, le refrain changerait certainement», conclut Paul-Louis Martin.

Le Devoir

La prune de Damas en bref

- Nom latin: *P. domestica*, var. *insititia*
- Histoire: Ramassée en Syrie à l'époque des croisades, elle a été introduite au Québec par les premiers colons.
- Localisation: Sur la rive sud du Saint-Laurent, entre Québec et Matane, 3500 arbres sont toujours en vie.
- Caractéristiques: petite, sucrée, parfumée. Idéale pour la confiture et pour l'eau-de-vie (dont la production a été interrompue au Québec avec l'arrivée de lois sévères sur la fabrication et la vente de l'alcool).